Barbentane

du HAUT de LA TOUR

JOURNAL D'INFORMATION
NOVEMBRE 2026

N°113



16 LE RENOUVEAU DE NOS FÊTES

5 L'AVENIR SE DESSINE POUR LA CRÈCHE



7 RESTAURATION DES BERGES SUR LA PLACE



11 INSTALLATION DU CONSEIL DES SAGES



SOMMAIRE

p3
Editorial

p4
Enfance – École – Associations

- La rentrée scolaire
- Double sectorisation : notre combat pour les collégiens
- Des aménagements face à la canicule
- Une vie associative qui nous rassemble

p5
Dossier

- L'avenir de la crèche municipale se dessine

p6
Sécurité

- Respect de la zone bleue sur le cours
- Des contrôles de vitesse sur le RD35
- La police municipale va recruter
- Le rôle de la Réserve Communale cet été
- Hommage : Barbentane n'oublie pas le Lieutenant Morin

p7
Travaux

- Restauration des berges sur la place du marché
- Vers une réouverture partielle de Rampale
- Restauration des vitraux de l'église

p8
Agriculture

- Des AOP pour valoriser le terroir
- La commune renoue avec l'écopâturage

p9
Environnement

- Oliveraie du Moulin de Bretoule : préservons l'âme du village
- Reconstruire nos collines

p10 -
Etat-civil

- Cérémonie des vœux

p11
Conseil des sages

p12
Economie-Commerce

- Julien Avon, vétérinaire rural
- Bienvenue aux nouveaux commerçants

p13
Economie-Commerce

- Bientôt une boutique-café dans l'ancienne police municipale
- Au revoir la Farandole et merci !
- Venue du Président de la Chambre de Commerce

p14
Tourisme - Social

- Une nouvelle ambition pour le tourisme
- Le pôle séniors du CCAS en pleine activité
- Une nouvelle coordinatrice du service autonomie à domicile

p15
Audit financier

- Des marges de manœuvre considérablement resserrées
- Abaissement de la surtaxe sur les résidences secondaires

p16 et 17
Fêtes

- Un bel été qui a dépassé toutes nos espérances

p18 et 19
Culture

- Le château a réouvert pour les journées du patrimoine
- Les « jeudis de Barbentane », éclectiques comme on les aime

p20
Conseils municipaux

p21
Sport - Solidarité

- Le sport pour tous, à tous les âges
- A l'honneur
- Marché de Noël et Téléthon les 5-6 décembre

p22
Histoire

- Barbentane à New-York

p23
En mouvement

- Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine
- Préserver les terres agricoles autour de la gare
- André Bourges nommé adjoint au maire honoraire
- Travail en cours sur l'adressage

p24
Libre Opinion

p25
Associations

- Près de 900 personnes pour Cheval en Fête
- Des cours d'italien avec le jumelage avec Pizzone
- Fête de la Saint-Jean : une tradition qui rassemble

p26
Associations

- Deuxième année de formation pour les JSP
- Deux opérations pour les gardiens de la Montagnette
- L'appel du Don du Sang
- L'APEL Notre-Dame : une année de projets

p27
Associations

- Le Moulin de Bretoule : une tradition qui se partage
- La pastorale avec le groupe artistique

p28
Associations

- C'est reparti au Tennis-Club
- Arts énergétiques chinois : l'éveil au Qi Gong
- Des cours de yoga à Barbentane

p29
Associations

- Olympique Barbentanais : une saison pour construire l'avenir
- Capital Forme : 20 ans de sport à Barbentane
- Le Judo-Club, une institution dans le village

p30
Associations

- Les paniers solidaires, un coup de pouce contre les aléas de la vie
- L'action des Chats Libres de Barbentane
- Les Patounes à Vavou, association engagée pour la protection animale

p31
Associations

- La compagnie Les Imposteurs fait son festival
- Lire à Barbentane : une année sous le signe de l'aventure
- La 5ème saison du cinéma a débuté

p32
Numéros utiles

N°113 - Novembre 2026 - Du Haut de la Tour - Journal d'information de Barbentane

Directeur de la publication : Michel Blanc - *Équipe éditoriale :* Christelle Fontaine, Gaëlle Lamaignère- *Crédit photo :* TPA, Mairie de Barbentane - Collection Guy Fluchere - *Conception, réalisation et Impression :* Edifac Châteaurenard - sur papier issu des forêts gérées durablement avec encres végétales - *Parution* : 3 fois / an à 2 500 exemplaires

Le mot du Maire

Chères Barbentanaises,
Chers Barbentanais,



L'été 2026 s'achève et je veux retenir avant tout la belle dynamique retrouvée par notre village. La Saint-Jean, le 14 juillet, les Jeudis de Barbentane, la fête votive, les Journées européennes du patrimoine, octobre rose et le salon gourmand de la foire de la Saint-Luc, sans oublier les nombreuses initiatives de nos associations, ont animé notre commune et rassemblé un public nombreux.

Je veux remercier chaleureusement nos associations, leurs bénévoles, nos commerçants, ainsi que l'ensemble des services municipaux et mon équipe municipale pour leur engagement. Une mention particulière à notre jeune adjoint Baptiste Mouiren dont la présence et l'implication ont contribué à cette nouvelle énergie.

Mais cet été n'a pas été consacré uniquement aux festivités. Il a aussi été celui du travail et des responsabilités.

Depuis notre élection, nous avons repris des dossiers importants, parfois complexes, et assumé les conséquences de décisions prises avant notre arrivée. Le règlement du dossier de l'OGEC, après près de six années de litige, représente ainsi près de 400 000 € à décaisser en 2026. Nous avons également dû reprendre les travaux de la place du Marché et de la lône, pour près de 100 000 €, en recherchant des économies afin de limiter la dépense communale.

Ces réalités nous imposent une gestion rigoureuse. C'est pourquoi nous avons demandé une analyse financière indépendante de la commune à l'administration fiscale. Nous avons reçu cette analyse et nous vous en communiquons, dans ces pages, les principaux enseignements.

Dans le même temps, nous avons continué à préparer l'avenir. Le projet de nouvelle crèche municipale a fait l'objet d'un travail important durant l'été et vous trouverez dans ce numéro un dossier qui lui est consacré.

Nous avons également apporté des réponses concrètes aux préoccupations des familles : installation d'une ombrière à l'école des Moulins face aux fortes chaleurs, mobilisation importante ayant permis à 17 familles d'obtenir une solution de scolarisation au lycée Jean D'Ormesson de Châteaurenard.

Notre action s'appuie aussi sur nos partenaires. Je remercie le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et sa présidente, Madame Martine Vassal, pour près de 175 000 € de subventions destinées notamment à nos équipements sportifs, à la rénovation d'un local municipal et à la restauration des vitraux de Notre-Dame-des-Grâces.

La sécurité demeure une priorité. Conformément à nos engagements, la procédure de recrutement d'un troisième policier municipal est lancée et plusieurs caméras de vidéoprotection défaillantes sont remplacées. Nous poursuivons également un dialogue régulier avec la gendarmerie et les services de secours afin de renforcer la sécurité et la tranquillité de notre village.

Nous voulons enfin une mairie proche de ses agents et de ses habitants. Le moment de convivialité organisé avec les agents de la commune et du CCAS, comme l'accueil de nos communes jumelles de Saillon et de Pizzone à l'occasion de « Cheval en fête », illustrent cette volonté de proximité, d'échange et d'ouverture.

Sept mois après notre élection, nous mesurons l'ampleur de la tâche. Nous aurions pu passer notre temps à regarder dans le rétroviseur. Nous avons fait un autre choix : regarder la réalité en face, assumer ce qui doit l'être et surtout avancer. Notre feuille de route est claire : des services publics efficaces, davantage de sécurité, des équipements entretenus et des projets préparant l'avenir.

Les contraintes sont réelles et les moyens ne sont pas illimités. Mais notre détermination est entière.

Nous avons été élus pour agir. Nous sommes au travail et nous continuerons à l'être, au service de toutes les Barbentanaises et de tous les Barbentanais.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne et vous donne rendez-vous lors des nombreuses manifestations qui continueront à faire vivre notre village dans les prochains mois.

Vive Barbentane et vive notre village !

Michel BLANC
Maire de Barbentane

Une rentrée scolaire dans d'excellentes conditions





Aujourd'hui, Barbentane accueille 210 élèves à l'école des Moulins et 149 élèves à l'école Notre-Dame qui, tous, ont fait la rentrée scolaire dans d'excellentes conditions. C'est aussi 30 enfants à la crèche. Cet été, 345 enfants ont également fréquenté le centre de loisirs.

Derrière ces chiffres, ce sont des enfants, des familles, des enseignants, des agents municipaux, des animateurs, des professionnels de la petite enfance et des bénévoles associatifs qui font vivre notre commune au quotidien.

Notre rôle est de les accompagner, de les écouter et de créer les meilleures conditions possibles pour que chacun puisse grandir, apprendre, s'épanouir et participer pleinement à la vie de Barbentane.

Nous continuerons à avancer avec cette volonté : être au plus près des habitants, travailler ensemble et faire progresser notre commune, étape par étape.

Double sectorisation : notre combat pour nos collégiens

La question de la sectorisation scolaire a été un dossier important au cours de ces derniers mois. Fin juin, à la suite d'une situation liée à la double sectorisation mise en place par l'ancienne municipalité, les 18 collégiens barbentanais scolarisés en 3ème à Rognonas et à Châteaurenard se sont vu refuser leur admission au lycée Jean d'Ormesson de Châteaurenard.

Ils avaient alors tous été affectés au lycée Philippe de Girard, à l'entrée d'Avignon, suscitant naturellement l'incompréhension et la déception de toutes les familles. Face à cette situation, nous avons immédiatement engagé les démarches nécessaires. Après plusieurs échanges et négociations avec les différents interlocuteurs concernés, nous avons obtenu que les 18 élèves puissent finalement intégrer le lycée Jean d'Ormesson à Châteaurenard à la rentrée.

Cette situation montre néanmoins les difficultés engendrées par une double sectorisation. Nous refusons qu'elle perdure et poursuivons actuellement les démarches afin que Barbentane soit clairement et exclusivement rattachée à Châteaurenard. Notre objectif est simple : apporter de la lisibilité aux familles, éviter que nos jeunes soient confrontés à de telles incertitudes et leur garantir un parcours scolaire cohérent au plus près de leur territoire.

Des aménagements face à la canicule



Avec des épisodes de chaleur de plus en plus importants et de plus en plus longs, il était essentiel d'agir. Une pergola a ainsi été installée à l'école des Moulins devant 2 classes, côté élémentaire, permettant aux enfants de bénéficier d'un espace ombragé.

Pendant l'été, dans le cadre du centre de loisirs, plusieurs salles ont également été climatisées, afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des équipes.

Nous travaillons aujourd'hui sur une étude pour rafraichir l'ensemble de l'école des Moulins. Notre volonté est d'anticiper ces épisodes de fortes chaleurs et de permettre à nos enfants d'évoluer dans des conditions confortables et adaptées.

Une vie associative qui nous rassemble



Organisée début septembre, la Journée des Associations a été une belle réussite avec 32 associations présentes. Une nouvelle initiative a également été proposée cette année : un repas partagé réunissant les acteurs de nos associations. Au-delà de la présentation des activités, nous souhaitions créer un véritable moment d'échange et de convivialité entre toutes celles et ceux qui font vivre notre village. Dans ce prolongement, nous avons consacré beaucoup de temps à la question des salles communales. Les conventions entre les associations et la mairie ont été retravaillées afin de clarifier les conditions de mise à disposition des locaux. Une charte et un règlement intérieur seront désormais signés par les associations, les entreprises et les particuliers utilisant les salles et lieux communaux. L'objectif est simple : que les règles soient claires pour tous et que chacun puisse utiliser ces espaces dans le respect des lieux et des autres utilisateurs.

Crèche municipale : « Pourquoi nous sommes contraints de poursuivre le projet ! »



La rédaction : Le sujet de la crèche est devenu particulièrement sensible à Barbentane. Pourquoi ?

Michel Blanc : Le projet de la nouvelle crèche a été préparé pendant de nombreuses années par la précédente équipe municipale, en lien avec les personnels de la crèche et les services de la CAF et de la PMI. Ce projet avait une capacité d'accueil portée de 25 à 35 enfants. Dès notre arrivée, nous avons examiné ce dossier avec attention et pris les décisions nécessaires. Les services de la Préfecture nous ont confirmé la baisse démographique qui touche actuellement notre territoire et qui se traduit progressivement par une diminution de la fréquentation des structures d'accueil de la petite enfance, mais également des écoles communales. Par ailleurs, l'implantation prévue pour cette nouvelle crèche n'est pas celle que nous aurions naturellement privilégiée pour le village. Enfin, rappelons que le permis de construire fait aujourd'hui l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif (TA). Nous avons donc souhaité écouter l'ensemble des parties prenantes : personnel de la crèche, CAF, PMI, riverains et architecte du projet, afin d'identifier les adaptations possibles en limitant les couts et en limitant la capacité d'accueil à 30 enfants.

La crèche actuelle est-elle réellement devenue inadaptée ?

La crèche actuelle a près de 30 ans et ne répond plus à l'ensemble des référentiels bâtimentaires applicables depuis le 1er septembre 2026 : absence de visiophone couvrant toute la crèche, variateurs d'éclairage, superficies dédiées aux bébés, aménagements des portes pour éviter pincement des doigts. Il est important de préciser que le bâtiment conserve ses agréments. Les structures construites avant l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions bénéficient de délais pour se mettre en conformité. Une mise aux normes actuelles représenterait des travaux importants, estimés à plus de 190 000 €, pour l'équipement en visiophone dans toute la structure et le changement de l'ensemble des portes, sans garantir à terme le maintien de l'agrément CAF et PMI à 25 enfants.

Pourquoi ne pas simplement arrêter le nouveau projet ?

C'est ici que se trouve le cœur du problème. La précédente majorité a engagé la commune juste avant les élections municipales de mars 2026. Le conseil municipal a approuvé l'attribution des marchés le 17 novembre 2025. Les actes d'engagement avec les entreprises ont été signés le 28 novembre 2025 malgré la présence d'un recours devant le TA contre le permis de construire. Ces décisions ont engagé la commune avec les entreprises. Autrement dit, lorsque nous avons pris nos fonctions, nous avions déjà un projet engagé juridiquement et financièrement. Aucune clause liée à l'issue du recours contre le permis de construire n'avait été prévue dans les contrats.

Quel serait le coût d'un abandon ?

À ce jour, l'abandon du projet pourrait entraîner plus de 277.000 € de pénalités à verser aux entreprises auxquels s'ajoutent les 184.000 € déjà payés au titre des études de conception du projet soit 461.000 € sans aucune réalisation. Il faudrait en plus réaliser les travaux nécessaires sur la crèche actuelle pour un montant estimé à plus de 190.000 €. Nous parlons donc d'un coût potentiel de plus de 651.000 € pour la commune sans garantie de conserver durablement l'agrément pour 25 enfants. C'est pourquoi nous allons poursuivre le projet mais en l'adaptant aux contraintes actuelles. Depuis notre arrivée, nous avons obtenu des évolutions concrètes de la CAF et la PMI ainsi que l'architecte. Nous réduisons la superficie globale du projet et l'implantation sera déplacée dans un souci d'insertion paysagère et de respect des habitations riveraines.

Quel est le calendrier ?

Le recours contre le permis de construire est toujours en cours d'instruction devant le TA. La commune doit encore répondre à de nouvelles demandes formulées le 28 septembre 2026. Le chantier est actuellement suspendu jusqu'au 31 octobre 2026. Sous réserve de l'évolution de la procédure, les travaux pourraient débuter début 2027 pour une durée d'environ 15 mois.

Et pendant les travaux ?

La précédente équipe municipale avait indiqué que le fonctionnement de la crèche actuelle ne serait pas affecté par les travaux. Cela est faux ! Nous devons donc anticiper les différentes phases du chantier, notamment les travaux de gros œuvre. Nous étudions donc dès maintenant des solutions temporaires pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

En conclusion ?

Nous n'avons pas choisi les conditions dans lesquelles ce dossier nous a été transmis. Mais nous avons choisi de prendre nos responsabilités. Nous pouvions engager la commune dans une bataille financière de plusieurs centaines de milliers d'euros, sans garantie de disposer demain d'une crèche répondant aux besoins des familles. Nous avons fait le choix de préserver l'intérêt général. Nous poursuivrons donc ce projet en le corrigeant, en le sécurisant, en limitant son impact financier et en respectant les riverains, avec une priorité : offrir aux enfants et aux familles de Barbentane une structure adaptée, tout en protégeant les finances de la commune et en respectant les riverains.

Pour le respect de la zone bleue sur le Cours



Si l'on veut faire vivre notre village et récréer une dynamique, en favorisant le passage et les retombées économiques, tout en respectant les places réservées aux personnes à mobilité réduite, il nous faut remettre des règles en vigueur concernant le stationnement sur le Cours !

Pour éviter les « voitures ventouses » qui restent garées des journées entières, la police municipale va assurer le respect de la zone bleue en journée et verbaliser, si besoin, les contrevenants qui ne respecteraient pas les horaires impartis soit 15 minutes sur le Petit Cours (devant la boulangerie) et 1 heure sur le Grand Cours.

S'il est gratuit à Barbentane, le stationnement au coeur du village doit redevenir un espace régulé, avec apposition du disque, pour une meilleure cohabitation dans le respect de tous.

Des contrôles de vitesse sur la RD35



Les trois accidents entre véhicules survenus successivement à la fin du mois de juin dernier, sur la RD35 à la sortie de Barbentane en direction de Boulbon, ont mis en lumière des comportements dangereux.

Les premières constatations laissant apparaître des accélérations excessives après le feu tricolore mais plus encore après le panneau routier marquant la limite communale, la mairie a sollicité la gendarmerie et missionné la police municipale d'assurer désormais des contrôles réguliers.

Le respect de tous passe d'abord et avant tout par le respect des règles.

Le rôle de la Réserve Communale cet été

Dans les conditions particulières de cet été où la canicule a frappé la Montagnette, la réserve communale de sécurité civile a tenu un rôle particulièrement important. Les 24 bénévoles se sont succédé dans le massif pour assurer 92 patrouilles du 1er juin au 31 août et même sur le début septembre, compte-tenu de la sécheresse, soit 362 heures de surveillance !

Les équipiers se sont également engagés sur plusieurs interventions : un feu naissant en bord de Durance début juin en provenance d'Aramon, une assistance à personne à Frigolet, un départ de feu de la balayeuse municipale ainsi qu'un début d'incendie à Rognonas durant lequel nos deux bénévoles André Sauvant et Pierre-Jean Bayle ont été performants. Enfin, depuis le début d'année, la Réserve a participé à onze manifestations culturelles et festives et deux sorties officielles pour commémorer les pompiers décédés dans l'exercice de leurs fonctions, dans la Drôme pour le Lieutenant Martial Morin (voir par ailleurs) et à Boulbon pour l'hommage au sapeur Barthelemy Yonnet « mort au feu » le 4 août 1959.



La police municipale va bientôt s'étoffer



Notre police municipale comptera prochainement un 3ème élément !

Car, avec deux agents pour une commune de plus de 4300 habitants, Barbentane est loin du compte quand la norme généralement établie au niveau national est d'un policier municipal pour 1000 habitants.

D'ici la fin de cette année, un premier recrutement sera lancé pour passer à trois personnels en 2027 et permettre un roulement efficient afin de répondre à toutes les missions.

Hommage : Barbentane n'oublie pas le Lieutenant Morin



Dans le contexte d'un été marqué par des incendies d'ampleur inédite, le premier magistrat Michel Blanc a répondu à l'invitation du maire et du centre de secours de Tain l'Hermitage lors de l'hommage rendu au Lieutenant Martial Morin, mort sur notre commune de Barbentane, alors qu'il combattait le feu de la Montagnette en 2022.

A l'occasion de ce déplacement dans la Drôme, fin juillet, il était accompagné du conseiller municipal Thomas Forner ainsi que de deux membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile, André Sauvant et Christian Leclerc.

Restauration des berges de la Lonne sur la place du Marché



Il en coûtera à nouveau près de 100.000€ à la mairie de Barbentane pour combler les berges de la Lone largement creusées sur plusieurs dizaines de mètres le long de la place du Marché ! Porté par l'ancienne municipalité, cet aménagement incompréhensible a été au centre d'inondations régulières lors des pluies du printemps ! Fermé par précaution avec des grillages dès la fin du chantier, nous avons depuis sollicité le maître d'œuvre pour finaliser les aménagements avec deux objectifs : remettre en état les berges de la lône et réaménager les gradins. La solution retenue repose sur des techniques de génie végétal, sans enrochement en pied de berge. Les travaux de remise en état de la berge ont débuté le 21 septembre 2026. Nous en profiterons pour réaliser l'aménagement d'un jeu de boules.

Vers une réouverture partielle du stade de Rampale

La remise en état du stade de Rampale se poursuit : nettoyage du terrain, démontage des gradins en bois et repose des menuiseries des vestiaires. Notre objectif est de rendre le stade utilisable afin de permettre au groupe scolaire de disposer d'un terrain sportif sans attendre la rénovation complète du site.



Avant



Après

Les travaux indispensables à une ouverture rapide sont les suivants : installer au minimum un sanitaire fonctionnel ; reboucher les trous et supprimer les irrégularités dangereuses sur la moitié du terrain ; sécuriser et condamner les parties dangereuses de l'ancien vestiaire ; vérifier les accès (portail, portillons) et les clôtures ; mettre en place les alarmes et les extincteurs ; obtenir l'avis favorable de la commission de sécurité.

Un diagnostic amiante et plomb avant la démolition de l'ancien vestiaire est d'ailleurs en cours de réalisation. Nous avons également consulté plusieurs entreprises pour reprendre les installations électriques et les travaux de plomberie. La totalité du terrain devra ensuite être refaite : abîmé par de nombreux trous, il n'est aujourd'hui plus praticable.

Quel dommage d'avoir démantelé un stade fonctionnel !

La réhabilitation complète du stade représentera un coût significatif pour la commune. Elle comprendra : la réfection du terrain ; le génie civil nécessaire à l'éclairage extérieur ; la reprise totale de l'éclairage extérieur ; la remise en état du système d'arrosage ainsi que les sanitaires, l'électricité et la plomberie.

Gestion des eaux pluviales urbaines

Terre de Provence Agglomération assure la compétence de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) sur l'ensemble de son territoire. Afin de disposer d'une vision programmée des investissements et des travaux d'entretien à mener, Terre de Provence a engagé une étude de type schéma directeur, assortie d'un programme de travaux.

Dans ce cadre, Terre de Provence Agglomération a déjà réalisé des travaux sur l'avenue Bertherigues et le chemin de la Glacière, avec la pose d'avaloirs destinés à améliorer le réseau pluvial de la commune de Barbentane. Des travaux d'écoulement des eaux pluviales sont par ailleurs programmés sur le chemin sur les Fourches. Une communication vous sera adressée afin de vous informer de la nature des travaux et du planning prévisionnel.

Restauration des vitraux de l'église



Une tempête a fragilisé l'un des vitraux de la chapelle Saint-Joseph, dans la partie néo-gothique de l'édifice. Les vitraux du chœur avaient, quant à eux, été déposés en 2025.

Nous consultons actuellement des entreprises pour la restauration de deux baies du chœur — deux vitraux et la reprise des encadrements de baies en pierre — ainsi que pour la consolidation du vitrail de la chapelle Saint-Joseph. Des architectes du patrimoine sont également sollicités afin d'accompagner la commune dans ce projet de restauration.

Nouvel aménagement rue du Puits

Le nouvel emplacement des containers limite les nuisances d'odeurs et de mouches à proximité des fenêtres des riverains. Malheureusement, depuis l'installation des containers dans ce renfoncement, au fond de l'aire de stationnement, nous constatons des dépôts sauvages d'encombrants. Ces abandons nuisent à la propreté du quartier et attirent d'autres déchets. La lutte contre les dépôts sauvages est une responsabilité partagée : elle demande l'implication de chacune et chacun d'entre nous.



Des AOP en vue pour valoriser l'excellence du terroir



L'agriculture façonne nos paysages, fait vivre nos traditions et constitue l'un des poumons économiques et culturels de notre commune. C'est avec la volonté d'instaurer un dialogue direct et régulier que l'équipe municipale a convié les exploitants, maraîchers, arboriculteurs et oléiculteurs du territoire à une réunion de concertation le 15 octobre dernier.

Dans un climat constructif et bienveillant, les participants ont pu exposer leur quotidien, faire part de leurs attentes et aborder les défis actuels du secteur (gestion de l'eau, aléas climatiques, transmission des exploitations). Ce temps d'échange essentiel pose les bases d'un partenariat étroit et durable entre la municipalité et ceux qui cultivent nos terres.

La réunion a également été l'occasion de présenter deux projets majeurs portés par la commune pour soutenir et valoriser l'excellence de notre terroir !

La figue de Barbentane : trésor emblématique de nos vergers réputé pour sa saveur incomparable, elle fait l'objet d'une réflexion pour engager une démarche d'Appellation d'Origine Protégée (AOP), afin de préserver ce patrimoine variétal et de lui offrir la reconnaissance qu'elle mérite.

L'huile d'olive locale : piliers de nos paysages méditerranéens et fruits d'un savoir-faire oléicole ancestral, nos huiles ont tous les atouts pour être protégées et valorisées à travers une labellisation AOP.

L'obtention de tels labels constituerait un levier précieux pour garantir l'authenticité des produits, lutter contre les contrefaçons et apporter une juste valorisation économique aux producteurs. Ces démarches ne pourront se concrétiser qu'en étroite collaboration avec la profession agricole. La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des agriculteurs présents pour la richesse des débats et donne d'ores et déjà rendez-vous pour les prochaines étapes de ce travail collectif.

La commune renoue avec l'écopâturage

Promesse phare de notre campagne, l'entretien vertueux de notre territoire franchit une étape décisive avec la mise en place de trois conventions de pâturage. Plutôt que de mobiliser de lourds engins mécaniques, coûteux et bruyants, la municipalité a fait le choix de confier l'entretien de plusieurs parcelles communales à des troupeaux locaux. Cette méthode présente un triple bénéfice : elle garantit un débroussaillement efficace pour la prévention des incendies aux abords des zones naturelles, préserve la microfaune du sol et soutient directement l'activité pastorale de notre région. En réintroduisant le pastoralisme au cœur de notre gestion communale, nous allions pragmatisme budgétaire, sécurité et respect de notre identité provençale.



Canal des Alpines : un dialogue pour préparer la remise en eau

Autre dossier majeur porté avec détermination par l'équipe municipale : l'avenir et la préservation de notre canal des Alpines. Véritable colonne vertébrale hydraulique et élément identitaire de notre paysage provençal, cet ouvrage nécessite une intervention globale et coordonnée avant d'envisager son retour en eau.

Pour mener à bien ce projet d'envergure, la municipalité a engagé des échanges constructifs avec le syndicat en charge de la gestion du canal.

La priorité absolue reste la réalisation préalable de travaux de réhabilitation et de sécurisation des berges. Fragilisées par l'érosion et le temps, les rives doivent faire l'objet de consolidations ciblées, de reprises de maçonnerie et d'interventions de curage. Ces opérations sont indispensables pour stopper les affouillements, garantir la sécurité des promeneurs et des riverains, et assurer une parfaite étanchéité de la structure.

Une fois ce chantier structurel mené à son terme en accord avec le syndicat, la remise en circulation de l'eau permettra au canal de retrouver pleinement sa triple vocation : soutenir l'irrigation et les nappes locales, rafraîchir notre cadre de vie et restaurer un corridor de biodiversité essentiel pour notre commune.

Oliveraie du Moulin de Bretoule : Préservons l'âme du village !



Barbentane, niché sur un flanc de la Montagnette, entre Rhône et Durance, compte avec le moulin de Bretoule un lieu emblématique et magnifique de notre village. Sa protection est à nos yeux une priorité ! Il existe plusieurs façons de le protéger… Le plus simple aurait été la création dans le PLU d'un cône de vue paysager qui aurait interdit toute construction aux environs du Moulin et aurait permis la conservation de l'oliveraie située en face de lui. Cette création dans le PLU aurait été gratuite.

Au lieu de cela, un achat de 450.000€ a été réalisé en 2021, par l'établissement public foncier (EPF) pour le compte de la commune de Barbentane, non pour protéger l'oliveraie mais pour bâtir dessus un projet d'immeuble avec le stade de Rampale attenant. Il s'agissait de deux constructions inconcevables pour un projet d'immeuble en plein cœur de la montagnette.

Nous avons décidé dès le 1er mois de notre mandat de refuser ce projet d'immeuble sur le stade de Rampale et de lui rendre sa vocation de stade pour permettre à nos écoliers et à nos associations de pratiquer des activités sportives dans un lieu adapté et non dans une cour d'école ou pour nos associations sur le stade d'Aramon loué par la commune de Barbentane !

Ainsi, nous poursuivons nos engagements ! En juillet 2026, nous avons décidé de racheter l'oliveraie à l'établissement public foncier, qui l'avait préfinancé, pour un montant de 569.806,67€, prix intégrant les frais de portage de cet établissement. Le cout est important et sera réglé en deux fois pour préserver une gestion saine des fonds communaux. Cette oliveraie fera ensuite l'objet d'une protection dans le PLU pour en assurer sa pérennité.

Notre village a une âme ! Nous avons la volonté de respecter ses spécificités et son caractère et concrétisons nos engagements.

Reconstruire nos collines après les feux de 2022



Les incendies de juillet 2022 dans le massif de la Montagnette ont profondément marqué notre territoire et fragilisé ses équilibres écologiques. Face à ce défi, la municipalité, la société communale de chasse et la Fédération départementale des chasseurs des Bouches-du-Rhône (FDC13) maintiennent un dialogue constant et constructif.

Ce travail de terrain est mené en concertation étroite avec l'Office national des forêts (ONF). Cette coordination entre élus, chasseurs et gestionnaires forestiers assure une parfaite cohérence entre la régénération naturelle du massif, la sécurité et la préservation de la faune sauvage.

Une subvention de 40.000€ pour Barbentane

Dans le cadre des actions post-incendie, une subvention de 40 000 € a été mobilisée pour engager des travaux essentiels à la restauration des milieux dont :

Le broyage alvéolaire : réalisé en accord avec les préconisations de l'ONF, ce débroussaillement en mosaïque évite la mise à nu des sols calcinés. Il crée des éclaircies favorisant les déplacements tout en préservant des îlots d'abris indispensables à la faune.

La remise en culture et les semis : l'ensemencement de parcelles nourricières fournit des ressources alimentaires vitales, fixe le gibier dans son habitat naturel et participe à la stabilisation des sols face aux risques d'érosion pluviale.

Au-delà des investissements financiers et techniques, la réhabilitation du massif repose grandement sur l'énergie des bénévoles de la société de chasse. Leur mobilisation a déjà permis des réalisations concrètes : quinze abreuvoirs supplémentaires installés et alimentés pour sécuriser les points d'eau essentiels lors des périodes de fortes chaleurs ; une trentaine d'égrainoirs mis en place pour soutenir l'alimentation des espèces locales.

Grâce à cette alliance efficace entre subventions publiques, expertise technique et dévouement associatif, nos collines retrouvent peu à peu leur équilibre au bénéfice de l'ensemble des usagers.



Naissances

14 Naissances depuis le précédent numéro

29/01/2026 - VIALLE LAMBERT Antoine

28/07/2026 - DELFAU Lùcia, Laure, Céline



Ils se sont unis

23/05/2026 - MERCURIO Ludovic & MARQUET Amandine, Thérèse

23/05/2026 - DE OLIVEIRA E SILVA Francisco & RENSON Jeanne, Nicole, Madeleine

30/05/2026 - DULCAMARA Julian, Ian, Louis & PONCHON Tifany, Charlotte, Patricia

27/06/2026 - PARRIER Christopher, Rémy, Christophe & DELACOUR Angela, Jeanne, Simone

27/06/2026 - MARKANDA MUDALI Balakrishnen & BOYER Justine, Maryse, Michèle

25/07/2026 - GERBAULT Fabrice, Jean, Pierre & FONTAINE Céline, Simone, Louise

05/09/2026 - THOMAS Nicolas, Jean, François, Dominique & SALOMEZ Marie, Aline, Amélie

18/09/2026 - DUVAULT Luis, Manuel, Jacinto & LEBÈGUE Christelle

26/09/2026 - MARTIN RINCON Adrian & PLAT Estelle, Mireille, Sarah

26/09/2026 - PATRAS Mario, José & MAZZEGA Audrey

Naissances et mariages : Seules les personnes ayant donné leur autorisation écrite en mairie y figurent.
Les actes d'état civil ne sont publiés que si les communes concernées nous en informent.

Cérémonie des vœux du maire à la population le 29 janvier 2027

M. le Maire Michel Blanc et son conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux de la nouvelle année qui se déroulera le vendredi 29 janvier 2027 à 18 heures à la salle des fêtes de Barbentane.

Ce sera l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et de se projeter sur celle à venir. Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié.

À vos agendas !



Ils nous ont quittés

17/11/2025 - BABY Pierre, Jean-Baptiste (88 ans)
19/11/2025 - DÉFUSTEL Juliette, Janine (91 ans)
21/11/2025 - TERRAY YVES, Francisque, jules (74 ans)
25/11/2025 - CHAUVIN Colette, Francine (93 ans)
30/11/2025 - GIRAUD Marie Rose (89 ans)
04/12/2025 - RÉ Henri (85 ans)
06/12/2025 - ARNOUX Christian, Marcel (68 ans)
12/12/2025 - BLOND Christine, Annie, Henriette (60 ans)
15/12/2025 - GARBIT Johan, David, Anthony (36 ans)
22/12/2025 - PHILIPPE Gérard, Charles, Joseph (89 ans)
28/12/2025 - BERTAUD Pauline, Françoise, Charlotte (101 ans)
02/01/2026 - OLLIER Marie louise (98 ans)
02/01/2026 - SÉRIGNAN Paquerette, Marie, France (86 ans)
06/01/2026 - GUEZNO Anne (92 ans)
08/01/2026 - REY René, Elie, Marie (87 ans)
08/01/2026 - TEYSSEDOU Marius, Laurent, Timothée (91 ans)
16/01/2026 - FITENI Jacques, Alain (64 ans)
16/01/2026 - PLISSON Yolande, Désirée (94 ans)
17/01/2026 - KOCH Thierry, Lucien Martin (61 ans)
19/01/2026 - GONTIER Marie, Louise, Jeanne (92 ans)
24/01/2026 - GAUTIER Marie-Jeanne, Rose (101 ans)

Décès non parus dans le précédent numéro

08/05/2026 - FONTAINE Joseph, Antonin (86 ans)
20/05/2026 - BOUCHET René, Marius, Auguste (92 ans)
29/05/2026 - DEFUSTEL Raymond (88 ans)
12/06/2026 - CONTESTIN Daniel, Georges, Guy (82 ans)
21/06/2026 - MERGOUZI Danièle, Nicole (82 ans)
24/06/2026 - DI LORENZO Anne-Marie (72 ans)
26/06/2026 - LEVADE Rachel (97 ans)
27/06/2026 - BON André, Jean, Auguste (88 ans)
28/06/2026 - COSTAIRE Patrick, Marcel (77 ans)
02/07/2026 - NOËL Francis, Henri (88 ans)
23/07/2026 - SCHNEIDER Robert, Eugène (77 ans)
28/07/2026 - ARCAS DE ROJAS Antonia (94 ans)
30/07/2026 - DEFUSTEL Odette, Augusta, Marguerite (96 ans)
02/08/2026 - SYLVESTRE Juliette, Maria, Denise (103 ans)
02/08/2026 - BEDON France, Viviane, Jacqueline (84 ans)
11/08/2026 - BERQUET Bernard, Arthur, Paul (73 ans)
17/08/2026 - BOYER Mickaël, Louis (48 ans)
21/08/2026 - SAVAÏANO Anna (95 ans)
21/08/2026 - CALVET-BOSC Marie, Dominique (80 ans)
26/08/2026 - RÉ Marcel, Robert (91 ans)
30/08/2026 - PALAZZI Jeanine, Adèle (97 ans)
04/09/2026 - LAMBELET Nicole, Jeanne (88 ans)
08/09/2026 - MOURRIN Jacques, Marie, Marc (79 ans)
10/09/2026 - CAUQUIL Marcel, Léon (91 ans)
12/09/2026 - PITRAS Mireille (84 ans)
15/09/2026 - RÉ Rosalie (80 ans)
22/09/2026 - MOUCADEAU Janine, Marie, Louise (89 ans)
18/09/2026 - GIMENES Félicie, Albine (92 ans)
22/09/2026 - DALMON Jacques, Paul, Léon, Marie (88 ans)
26/09/2026 - DUFFAUD Jean - Claude, Henri (86 ans)

Conseil des Sages : une nouvelle voix citoyenne pour Barbentane



Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal des Jeunes permet à de jeunes Barbentanais de découvrir la citoyenneté active, de s'impliquer dans la vie locale et de porter des projets au service de la commune. Aujourd'hui, avec la création du Conseil des Sages, la municipalité souhaite compléter cette démarche participative en donnant également toute leur place à l'expérience et à la mémoire de celles et ceux qui ont vu évoluer Barbentane au fil des années. Installé mi-septembre, il réunit des habitants désireux de mettre leurs compétences, leur vécu et leur attachement au village au service de l'intérêt général. Instance consultative, il a vocation à apporter des avis, des réflexions et des propositions sur les sujets qui concernent la vie de la commune et son avenir.

Au-delà de son rôle propre, la création du Conseil des Sages ouvre une perspective particulièrement intéressante : celle du dialogue entre les générations avec les jeunes du CMJ !

À la suite de l'appel à candidatures lancé dans notre précédent bulletin, plusieurs habitants se sont portés candidats pour intégrer le futur Conseil des Sages. Nous les remercions pour leur engagement et leur disponibilité.



Bernard BADES



Jean-Pierre BARROIS



Jean-Luc BERRARD



Emma BOJ



Eliane BOU



Jean CONSTANT



Christophe DECOURT



Jackie DEURRIEU



Jean-Pierre ENJOLRAS



Georges ESPIGUE



Jean-Luc FRANÇAIS



José GIL



Luc GIRAUD



Catherine LAMBERT



Daniele MARTIN-SBRUGNERA



Philippe MERLIN



Jean-Noël MONGUILLON



Ginette PEYRIC

Font également partie du Conseil des Sages : Jean-Claude GINARD, Monique VERNET

Julien Avon, vétérinaire rural à la pointe en biotechnologie de la reproduction animale



S'il est indiqué Vétérinaire Rural sur la porte d'entrée de Julien Avon, si le praticien originaire de Rognac mène effectivement une activité de soin et d'urgence pour les animaux de la ferme uniquement (Vaches, moutons, chèvres, volailles ...), ce professionnel dont le parcours est longtemps passé par la Vendée, établit en parallèle dans son cabinet de la route d'Avignon, un plateau technique en lien avec l'expérimentation et la recherche en biotechnologie de la reproduction animale, unique en Provence, rare en France. Ici, entouré de microscopes et machines de dernière génération, Julien Avon effectue de la reproduction in Vitro par FIV et ICSI pour différentes espèces dont les bovins, ovins...

"Concrètement, cela veut dire que je peux réaliser, avec peu de gamètes femelles ou males, des embryons dans le but de préserver des races en voie de disparition ou une population avec des caractéristiques rares en faible nombre afin de conserver leur patrimoine génétique. Attention, je ne modifie pas leur profil génétique, je le stabilise et le garantis pour l'avenir, une technique de grand intérêt face aux crises sanitaires récentes et d'actualité (DNC en particulier) ..." Une dominante qui intéresse de plus en plus d'éleveurs désireux de préserver leur génétique troupeau et qui prennent désormais le chemin de Barbentane pour découvrir et comprendre cette nouvelle technologie. Un intérêt qui devrait rapidement croitre dans les prochains mois. Actuellement, le Vétérinaire travaille avec énergie pour obtenir au printemps prochain l'agrément européen de centre de production d'embryons pour les espèces traitées.

Bienvenue aux nouveaux commerçants



Au Gourmand Gaëtan — Boulangerie-pâtisserie, cours Jean-Baptiste Rey

Anaïs et Maurin, qui tiennent déjà la boulangerie Au Pétrin de César, place du Marché, ont ouvert le 11 juillet 2026 leur nouvelle enseigne sur le cours Jean-Baptiste Rey. Cette ouverture contribue au dynamisme de notre cœur de village et témoigne du savoir-faire de nos commerçants.



CarSolutions — Achat et revente de véhicules d'occasion, route de la Gare

Créée en avril 2026, l'entreprise CarSolutions est installée route de la Gare. Elle propose l'achat et la revente de véhicules récents et d'occasion.



Rôtisserie Place de la Poste

Vous avez peut-être déjà repéré la rôtisserie Coq'O Délices sur le parking de la boulangerie Au Pétrin de César les dimanches matin. Depuis peu, Éric Pauly est aussi présent sur la place de la Poste tous les mercredis matin pour vous proposer de savoureux poulets fermiers, poulets Label Rouge, coquelets ainsi que de délicieuses pommes de terre.



Maison L&L, un nouvel écrin beauté

Au 6 place Saint-Joseph, Lylia vient d'ouvrir un institut où chaque détail invite à la détente, au bien-être et à la beauté. Spécialiste du regard, elle propose extensions de cils et teinture pour sourcils. Côté soins, la maison décline des soins du visage personnalisés et des modelages d'une heure, à la bougie ou aux pierres chaudes. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h, mercredi et samedi matin jusqu'à 12h30, sur rdv. Informations et réservations au 07 56 86 13 00



My Way Bike – Sorties guidées en VTT électriques

François Mazoyer, créateur de My way bike, vous propose des randonnées guidées en VTT électriques (VAE) au départ de Barbentane.

Tous les renseignements sur le site www.mywaybike.com.



Sébastien Alram, artisan multiservices

Sébastien Alram est un artisan indépendant installé à Barbentane, où il exerce dans les domaines de l'électricité, de la plomberie et de la climatisation. Arrivant d'Alès, c'est à Laura, son épouse, petite fille de Madame Reynaud épouse Girard, qu'il doit son installation à Barbentane. Son travail repose sur un attachement au travail bien fait, une vision raisonnable de la polyvalence et une organisation lui permettant de répondre aux dépannages dans des délais courts.

Bientôt une boutique-café dans l'ancienne Police municipale



Le lancement de l'opération Mon Projet Boutique pour Barbentane en mars 2025 avec Terre de Provence Agglomération et Initiative Pays d'Arles se concrétise. Ce dispositif vise à soutenir les projets au sein des cœurs de ville et de village, par l'implantation d'activités économiques dans des locaux vacants.

Le permis de construire a été obtenu et la consultation des entreprises est désormais terminée : les travaux de rénovation de l'ancienne Police municipale devraient débuter en octobre. La nouvelle municipalité, sous l'impulsion de Michel Blanc, a obtenu une subvention de 59.000 € pour ce projet.

Le lieu accueillera une boutique-café consacrée à l'art floral. Côté cour, l'espace s'organisera autour d'une bibliothèque, ouverte à celles et ceux qui souhaitent s'installer quelques heures pour travailler, ou simplement prendre le temps de feuilleter, d'acheter et de partager quelques livres. Le coin café-bar sera propice aux moments de convivialité et, aux beaux jours, la cour extérieure permettra de profiter d'un verre ou d'assister à un petit concert à l'heure de l'apéritif.

Au revoir la Farandole et merci !



Après plus de cinquante ans de vie, de rencontres et de souvenirs, le magasin la Farandole a baissé le rideau de sa devanture. C'était une véritable institution au cœur de Barbentane.

Suzanne et Robert Griot ont débuté leur activité au Café du Midi — aujourd'hui la supérette Utile tenue par Anthony — de septembre 1966 à septembre 1969. Ils rachètent ensuite le local des Fabricants Réunis et créent La Farandole en novembre 1969. En 1975, la boutique s'installe à son emplacement actuel, place du Cinéma le Rex : eh oui, Barbentane a eu son cinéma !

Bien plus qu'un magasin, c'était un lieu de vie, un repère, une véritable caverne d'Ali Baba où chacun trouvait bien plus qu'un objet : un sourire, un conseil, un moment d'échange. Des générations entières y ont grandi, y ont choisi leurs premiers livres et leurs cadeaux de Noël, ou simplement pris le temps de discuter.

Merci à Suzanne et Robert pour leur gentillesse, leur engagement et tout ce qu'ils ont apporté à Barbentane. Pour marquer leur départ, et au soir du dernier baisser de rideau, l'équipe municipale a souhaité organiser un apéritif ouvert à tous pour un grand au-revoir à ce couple emblématique de notre village.



La venue du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie



Institution de référence, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles est au cœur de l'économie de ce territoire et c'est à ce titre que nous avons convié, en début d'été, son Président Stéphane Paglia et son directeur général Sébastien Philibert à une rencontre en mairie de Barbentane.

Notre village a été au centre de cette réunion de travail qui a permis d'évoquer notre ambition pour le commerce et l'artisanat et d'explorer les pistes que nous travaillons actuellement.

Un bel échange qui a initié une franche collaboration porteuse de promesses d'avenir.

TOURISME

Une nouvelle ambition pour le tourisme



Barbentane possède de nombreux atouts : un patrimoine remarquable, un environnement préservé, une identité provençale forte et une situation privilégiée. Pourtant, ces richesses méritent d'être davantage mises en lumière. Depuis notre élection, nous avons fait du tourisme un axe stratégique de développement pour notre commune.

Dès le mois de mai, nous avons engagé une rencontre avec le Comité Départemental du Tourisme des Bouches-du-Rhône à Marseille dans le cadre de la mise en œuvre du 7ème Schéma Départemental de Développement du Tourisme et des Loisirs 2025-2030. Cette rencontre a permis de dresser un premier diagnostic de notre commune, en identifiant ses nombreux points forts mais également les axes de progression qui pourront guider nos futures actions.

Parallèlement, nous renforçons nos échanges avec le pôle Tourisme de Terre de Provence Agglomération. Nous souhaitons inscrire Barbentane dans une logique de destination touristique cohérente et complémentaire avec les communes voisines. Cette coopération est essentielle pour accroître notre visibilité, mutualiser les actions de promotion et développer des parcours de découverte bénéfiques à l'ensemble du territoire. Cette volonté de travailler en réseau s'est traduite concrètement par l'accueil en octobre à Barbentane d'une réunion des offices de tourisme intercommunaux ainsi que par notre participation régulière aux rencontres des professionnels du secteur. Et parce que la réussite d'une politique touristique repose avant tout sur ses acteurs locaux, nous organiserons prochainement une rencontre dédiée aux hébergeurs barbentanais.

Nous travaillons également sur la possibilité de créer une aire d'accueil pour camping-cars, adaptée à notre environnement et respectueuse du cadre de vie des habitants. Ce projet permettrait à la fois d'améliorer l'accueil des visiteurs et de proposer une alternative adaptée aux stationnements ponctuels observés sur différents secteurs du village.

Enfin, nous poursuivons notre réflexion sur la création d'un véritable point d'accueil touristique à Barbentane. Un lieu identifié, accessible et vivant qui permettrait de mieux informer les visiteurs, de valoriser notre patrimoine, nos événements et nos producteurs locaux, tout en créant un espace de rencontre entre habitants, professionnels et visiteurs.

SOCIAL

Le pôle séniors du CCAS en pleine activité



Le CCAS et son pôle seniors enchainent tout au long de l'année leurs activités régulières : sorties découvertes, accompagnement aux courses, jeux de société, loto, dictée en ligne ainsi que les actions de prévention de la perte d'autonomie gym adaptée sophrologie, marche urbaine.

Des ateliers sont également proposés en partenariat avec L'ASEPT, des ateliers mémoire jusqu'à la fin de l'année.

Plusieurs temps forts ont marqué cette fin d'année avec des goûters, des spectacles, des sorties, des activités collectives ainsi que des séjours seniors en Andorre. Mais aussi :

- La semaine bleue, du 5 au 9 octobre derniers, avec plusieurs partenaires du territoire : animations et temps intergénérationnels ; L'opération Brioches au profit de la Chrysalide avec des tournées assurées par des bénévoles et des élus ; Sortie à Sanary, illuminations de la ville : 3 décembre en soirée ; Repas de Noël des seniors : 14 décembre ; Sortie au cabaret d'Aix en Provence : 16 janvier ; Au mois de mai un projet de séjour en Corse du Sud

Une nouvelle coordinatrice du service autonomie à domicile



Le CCAS poursuit l'accompagnement des habitants rencontrant des difficultés diverses ou en perte d'autonomie afin de favoriser leur maintien à domicile.De manière transversale, ses missions se déclinent autour de trois axes complémentaires : l'accompagnement social des habitants, leur maintien à domicile et la prévention de la perte d'autonomie ainsi que le maintien du lien social et la lutte contre l'isolement des seniors. En ce sens, le Président du CCAS Michel Blanc, son adjointe au social Martine Lunain et toute l'équipe du CCAS sont heureux d'accueillir Corinne Giorgioni comme nouvelle coordinatrice du Service autonomie d'aide à domicile.

Le CCAS remercie l'ensemble du personnel, ses partenaires et bénévoles intervenants qui contribuent tout au long de l'année à faire vivre ses actions au service des seniors de la commune de Barbentane.

Des marges de manœuvre considérablement resserrées



Dès notre prise de fonctions, nous avons sollicité un audit financier approfondi portant sur la période 2021-2025 auprès du Conseil aux décideurs locaux de la Direction régionale des Finances publiques (DRFiP). Cet audit indépendant établit une photographie neutre et objective de la trajectoire budgétaire de Barbentane au moment de l'alternance. Ses conclusions mettent en avant un endettement modéré mais soulignent également un essoufflement marqué de l'autofinancement et des charges de fonctionnement particulièrement rigides. Ce que confirme l'audit : une dette contenue mais des réserves entamées.

Un faible niveau d'endettement : Au 31 décembre 2025, la dette communale s'établit à 380 € par habitant contre une moyenne nationale de 699 € pour les communes de 3 500 à 5 000 habitants. L'amortissement des anciens emprunts a permis de réduire l'encours de près de 22 % sur la période au 31/12/2025.

Des réserves sollicitées en fin de mandat : Si la trésorerie s'élève à 1,26 M€ (soit 98 jours de fonctionnement), elle enregistre une chute de -25,3 % en un an. Pour couvrir les investissements de 2025 (1,97 M€, notamment en voirie et travaux scolaires), un prélèvement de 379 000 € a été opéré sur le fonds de roulement. Celui-ci ne couvre plus que 90 jours de dépenses réelles, contre 147 jours pour la moyenne nationale. Les alertes soulevées : un effet de ciseau et des rigidités structurelles.

L'audit financier met en lumière des marges de manœuvre considérablement resserrées :

- **Un effet de ciseau budgétaire** : En 2025, les dépenses réelles de fonctionnement (+1,2 %) ont progressé plus vite que les recettes (+0,2 %), provoquant un recul de la capacité d'autofinancement brute (-4 %).

- **Le poids des dépenses de personnel** : Elles représentent 57,8 % des charges réelles de fonctionnement. À 618 € par habitant, elles dépassent nettement la moyenne nationale de la strate (537 € par habitant).

- Une rigidité budgétaire supérieure à la médiane : Plus de la moitié des recettes réelles (52,02 %) est aujourd'hui absorbée par des dépenses incompressibles (personnel, intérêts d'emprunts, participations obligatoires). La médiane nationale se situe à 48,32 %.

- **Une fiscalité locale déjà au plafond** : Les impôts locaux assurent 73,3 % des produits communaux (954 €/hab. contre 782 € au niveau national). De plus, la surtaxe sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires a déjà été portée à son taux plafond de 60 % dès 2024, limitant tout levier d'ajustement fiscal.

- **Deux charges différées identifiées par l'audit** L'audit pointe deux contentieux et régularisations qui viendront impacter les comptes :

Le contentieux de l'école privée : À la suite d'un litige avec l'organisme de gestion de l'école privée, aucune participation obligatoire n'a été versée depuis 2023. Bien qu'une provision de 262 236 € ait été inscrite au bilan fin 2025, son règlement effectif amputera directement la trésorerie communale, ce qui est le cas en 2026 !

La pénalité SRU : En raison d'un parc social de 9.71 % des logements, la commune a dû s'acquitter d'une pénalité de 21.752 € en 2025.

- **Les orientations retenues** : Cet audit financier apporte un éclairage incontestable sur la situation budgétaire réelle léguée par les exercices précédents. Entre une dette modérée et des charges courantes rigides, l'équipe municipale devra donc conduire son action avec rigueur : sécuriser les financements futurs, optimiser chaque euro de fonctionnement et préserver le pouvoir d'achat des ménages sans recourir à une surcharge fiscale

Abaissement de la surtaxe sur les résidences secondaires

Notre ligne de conduite est claire : pas de pression fiscale supplémentaire sur les Barbentanais.

Dès notre prise de fonction, nous avons mesuré l'ampleur des engagements financiers votés dans les derniers mois du mandat précédent. Ces choix, nous devons aujourd'hui les assumer et les financer avec sérieux. Mais les contribuables locaux ont déjà été lourdement sollicités ces dernières années. C'est pourquoi nous avons immédiatement revu nos priorités et réorienté nos investissements pour préserver les équilibres communaux.

Cette rigueur nous permet aujourd'hui d'agir concrètement. Lors de la séance publique du conseil municipal du 29 septembre dernier, nous avons voté l'abaissement de la surtaxe sur les résidences secondaires de 60 % à 30 %, applicable au 1er janvier 2027. Fixer cette majoration à 60 % revenait à appliquer le plafond légal maximal. En la ramenant à 30 %, Barbentane s'aligne sur la moyenne des communes de Terre de Provence agglomération. Ce geste fort illustre notre refus de recourir systématiquement à la pression fiscale maximale pour équilibrer un budget.

Plutôt que d'augmenter les impôts, nous faisons le choix d'une gestion responsable : maîtriser les dépenses, hiérarchiser les projets et traquer les économies. C'est cette méthode que nous mettons chaque jour au service de Barbentane et de tous ses habitants.

Un bel été qui a dépassé

C'était une promesse de campagne électorale, nous avions la volonté de faire progresser nos fêtes, de leur donner une nouvelle dynamique et nous avons constaté que dès nos premiers mois de mandat le travail a payé et le résultat est là ! Quel bel été, nous venons de vivre et il dépasse nos espérances. Même si nous le souhaitions, il était difficile de s'imaginer avoir de fortes affluences dès la première année. Or ce fut le cas, cela nous prouve qu'il y avait une vraie attente des Barbentanais et une envie de voir leur village vibrer à nouveau.

Nous avons pris des risques, innové, essayé de nouveaux parcours taurins, changé la configuration de la scène et des manèges ou l'ordre de la programmation. Certaines choses ont bien fonctionné, d'autres moins mais tout cela nous permettra d'apprendre et devenir meilleurs dans l'organisation et la qualité des manifestations proposées.

Des moments forts ont rythmé notre été, à commencer par la Saint-Jean de 5 jours et la réussite des bandidos chemin de la Fontaine ou des encierros espace Baron de Chabert. Ensuite, les 23 et 24 juin ont une nouvelle fois fait rayonner les traditions provençales à Barbentane et que dire du magnifique déjeuner des charretiers dans le parc du Château avec plus de 600 assiettes servies. C'est un record ! Merci et bravo aux amis de Saint-Jean pour cette superbe organisation.





Concours de Pétanque des Enfants



Les olympiades associatives



Près de 650 personnes pour le moules - frites

toutes nos espérances

La Votive est venue clore le chapitre des fêtes d'été de la plus belle des manières. Déplacer l'aïoli du mardi au samedi, s'est révélé payant puisque les deux bars ont vu leurs terrasses remplies de festejaïres et entre les deux plus de 400 personnes pour le repas assis. Résultat : un cours plein du début à la fin ! Cela faisait bien longtemps que nous n'avions pas vu notre village en si grande forme ! Le retour des bandidos sur le cours, la soirée moules frites, la bodéga au bar le Saint-Jean du vendredi soir ont aussi rencontré un franc succès. Pareil pour la très belle journée taurine du lundi et l'arrivée de l'abrivado longue sur le cours, tous ces moments nous laissent de beaux souvenirs et présagent du meilleur pour notre village.

Merci à l'association des Bois sans soif et les bénévoles, Nico, Olive, Seb, Schwepps, Greg, Bourdet, Po, Léa, Ludo qui nous ont aidés à installer les barrières et fermer les parcours pour toutes les manifestations taurines de l'été, sans eux tout ceci n'aurait pas été possible. Merci également aux élus qui ont participé à la préparation des fêtes et œuvré pour qu'elles se déroulent dans de bonnes conditions. Bien sûr, merci aux Barbentanais d'être venus si nombreux lors des festivités, ce n'est que le début et le meilleur reste à venir. Osco Barbentano





la Reine d'Arles et sa demoiselle d'honneur







Le château a réouvert pour les journées du patrimoine







Cette année, les journées du patrimoine ont été marquées par la réouverture des jardins et du parc du château comme nous nous étions engagés. Tout au long du week-end, les visiteurs ont pu profiter de cette merveille surnommée « le petit Trianon du soleil » construit en 1674 par Mignard et achevé fin XVIII[e] siècle.

Samedi matin, sur le parvis du château, Estelle Vieux, payse de France 2026, a présidé une présentation des costumes traditions de 12 groupes folkloriques avant qu'une trentaine de membres du Moulin de Bretoule présente une reconstitution historique des costumes de Napoléon 3. L'après-midi, les groupes folkloriques ont fait vibrer le public du parc du château au rythme des musiques et danses traditionnelles.

Céline Marteau Imbert, figure locale de l'association de Pichots Galapians, a proposé par deux fois dans le week-end une visite historique du village en provençal. Cette déambulation dans les rues du village, fort appréciée du public, a permis le partage de nombreuses anecdotes (la rue Pied Cocu) ou des histoires liées à Barbentane en lien avec Frédéric Mistral ou d'autres auteurs. Le samedi après-midi, une cinquantaine de personnes a participé à la visite historique de l'église Notre-Dame-des-Grâces par Guy Fluchère qui a permis de plonger au cœur des secrets architecturaux du monument. Les visiteurs ont pu également admirer une riche exposition de bannières liturgiques et de procession présentée par l'association Les amis de Notre Dame des Grâces.

Le dimanche, dans le parc du château, les visiteurs ont assisté à la fenaison à l'ancienne par les attelages des crinières d'Or de Thomas Baud où petits et grands ont admiré le travail de chevaux de traits avec différents outils anciens conçus dans les années 1830 à 1900 comme la faucheuse, la faneuse ainsi qu'un râteau qui permettait de faire les andains pour pouvoir ensuite ramasser le foin sur une jardinière. La mairie de Barbentane remercie le groupe artistique de Barbentane et Michel Bertaud pour la sonorisation de l'ensemble des manifestations au château.

Une soixantaine de personnes ont enfin profité de la magnifique vue des jardins Baron de Chabert sur le château de Barbentane lors du repas camarguais en dégustant une excellente gardiane de taureau.

Rendez-vous l'année prochaine !

Les « Jeudis de Barbentane », éclectiques comme on les aime



Chaque jeudi, du 16 juillet au 31 aout, durant l'été au village, le public a découvert l'éclectisme offert par le spectacle vivant. Du théâtre poético-politique de Lulu's Paradise, en passant par l'humour de Marion Manca, le théâtre musical d'Olivier Pauls avec Le Chef, le jazz manouche de Django Taylor avec la voix renversante de Karim Tobbi, sans oublier la déambulation pagnolesque de la Compagnie « Dans la cour des Grands », il y en a eu pour tous les goûts.



Si le succès a été au rendez-vous au fil des jeudis, ceux d'août ont connu une meilleure fréquentation. Pour cette raison, l'édition 2027 des Jeudis de Barbentane aura lieu du 24 juillet au 22 août 2027. Elle s'annonce d'ores et déjà sous de bons auspices. La Compagnie « Dans la cour des grands » sera de retour dans notre Montagnette pour la balade théâtrale « La Femme du Boulanger ». Nous vous dévoilerons la programmation prochainement.

Le retour prometteur du salon gourmand de la foire de la Saint-Luc



Après une dizaine d'années d'interruption, le salon gourmand de la foire de la Saint-Luc a retrouvé ses quartiers à Barbentane les 17 et 18 octobre derniers. Organisée en un temps record par l'adjointe à la culture Mireille Robert, la manifestation emblématique du village a réuni, en quelques mois seulement, plus de 50 exposants à l'intérieur et autour de la salle des fêtes, suscitant une belle ambiance. Les Barbentanais, sont d'ailleurs venus en nombre déambuler entre les stands et profiter de ce nouveau week-end d'animation, dans le prolongement de notre été, et découvrir les stands de charcuterie, de miel, chocolats Malakoff, confiserie et bien d'autres saveurs et idées cadeaux pour Noël.

Au cœur de l'événement, le concours de cuisine organisé le dimanche par les Disciplines d'Escoffier a également offert de bons moments pour les catégories enfants et adultes, les premiers devant préparer une tartelette aux fruits, accompagnée de chantilly et les seconds, des blancs de poulet avec une fricassée de légumes. C'est Chloé, élue au CMJ, et Virginie qui ont remporté cette nouvelle édition. La foire de la Saint-Luc est bien (re)partie pour durer !







Une première édition couronnée de succès

Pour la première fois de son histoire, la commune de Barbentane s'est pleinement mobilisée à l'occasion de la campagne Octobre Rose, au profit de l'Institut Sainte-Catherine d'Avignon, le centre de lutte contre le cancer. Ces journées placées sous le signe de l'engagement, de la prévention et du partage ont rencontré un vif succès.



Mercredi 14 octobre : Conférence et prospective.La semaine de sensibilisation a débuté par une conférence grand public suivie par une cinquantaine de personnes à la salle des fêtes de Barbentane animée par le Dr Daniel Serin, Président de Sainte-Catherine et cancérologue de renommée mondiale et le Dr Bertrand Billemont, médecin oncologue. Revenant sur les 80 ans d'histoire de l'institut au service des patients atteints de cancer et la présentation des grands projets de l'établissement à l'horizon 2030, la conférence a aussi été le cadre d'un temps d'échange chaleureux.



Samedi 17 octobre : Sport, convivialité et générosité.Le point d'orgue sportif et festif du programme a rassemblé, quelques jours plus tard, plus de 400 personnes de toutes les générations réunies pour la même cause avec des marches et course de 5 et 10kms à travers le village et la Montagnette. Avec un premier rendez-vous matinal dans les arènes pour un échauffement collectif proposé par l'association Rock des Alpilles, les participants se sont élancés à l'assaut du village dans une belle ambiance.



La mobilisation des commerçants a permis d'organiser une tombola générant de beaux bénéfices intégralement reversés à l'Institut Sainte-Catherine

La mairie remercie le restaurant l'Ineffable, le bar le St Jean, Intermarché, la boulangerie le Pétrin de César, L'attrape Vin, Utile, la pharmacie de Barbentane, Astro Plomberie, Simki Wash Noves, l'hôtel Castel Mouisson, la coopérative, la caisse locale du Crédit Agricole de Châteaurenard, réseau provence dauphiné, Boucherie Deurrieu, Intermarché, la cabane de Marius, Provence Outillage, Isa création, l'institut Eden, le moulin Ollier, Toupine et Cabesselle, Villavigne Graveson. Merci également à tous les participants pour leur présence et leur élan de générosité mais aussi au Footing Club et à son président Éric Roque pour le traçage minutieux du parcours, la réserve communale pour son aide précieuse et indéfectible dans l'encadrement de l'événement et enfin les services municipaux.

Les inscriptions course et marche ont permis de récolter la très belle somme de **4847€** au profit de l'institut Sainte-Catherine

Au fil de nos conseils municipaux

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MAI 2026

Ordre du jour : Approbation du procès-verbal du 27 avril 2026 - Subventions 2026 aux associations - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables - Subvention Opération Façades - Acquisition de la parcelle BC n°87 - Acquisition des parcelles de l'APHP - Cession d'une partie de la parcelle AY 201 – Régularisation pour acte notarié - Avenant au Programme d'Intérêt Général « Habiter mieux en Terre de Provence » - Convention transfert de maîtrise d'ouvrage place du Marché TPA - Création de 2 postes permanents à temps complet - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité - Création d'un comité social territorial commun entre la commune de Barbentane et son CCAS - Désignation d'un délégué à la protection des données - Droit à la formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés

SEANCE PUBLIQUE DU 5 JUIN 2026

Ordre du jour : Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

SEANCE PUBLIQUE DU 15 JUILLET 2026

Ordre du jour : Approbation du procès-verbal du 26 mai 2026 et du 5 juin 2026 - Règlement intérieur du Conseil municipal - Accord transactionnel avec l'OGEC Notre Dame - Demande de différé de paiement pour l'acquisition des parcelles CK150 et CK151 5 Acquisition de la parcelle E1474 - Création d'un emploi permanent : Directeur des services techniques - Création d'un emploi permanent : Auxiliaire de puériculture - Création d'un emploi permanent : Adjoint technique principal de 1ère classe 9 Création d'un emploi non permanent d'ATSEM pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité - Convention de prestations de services entre la commune et le CCAS - Avenants au marché de dés imperméabilisation et végétalisation des cours du groupe scolaire « Les Moulins » - Constitution d'une servitude de passage de réseaux en tréfonds sur le domaine public 14 Convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du Programme CEE ACTEE+ / Lum'ACTEE+ (saison 4) - Mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à Barbentane - Mise à jour du règlement de la restauration municipale - Mise à jour du règlement du Multi-Accueil Collectif « les Pequelets » - Règlement des salles communales et charte d'utilisation -Mise à jour du règlement de la chasse communale - Création d'un comité consultatif chasse - Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du comité consultatif chasse

SEANCE PUBLIQUE DU 2 SEPTEMBRE

Ordre du jour : Approbation du procès-verbal du 15 juillet 2026 - Création d'un emploi non permanent d'adjoint d'animation (MAC les Pequelets) pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité - Création d'emplois non permanents d'adjoint d'animation (Pôle Enfance Jeunesse) pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité

SEANCE PUBLIQUE DU 29 SEPTEMBRE

Ordre du jour : Approbation du procès-verbal du 2 septembre 2026 - Pacte territorial France Rénov - Avis enquête publique société Carrière et Béton Bronzo Perrasso - Création d'un comité consultatif « conseil des sages » - Création d'un comité consultatif « conseil municipal des jeunes » - Création de la commission locale du site patrimonial remarquable et désignation des membres élus - Acquisition des parcelles de l'APHP - Modification de la majoration pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires - Convention de mandat de facturation par l'ONF - Vente d'huile d'olive communale - Création d'un emploi permanent et modification du tableau des effectifs – Création d'un poste de policier municipal - Modification du tableau des effectifs : modification du temps de travail d'un emploi d'adjoint technique inferieure à 10% du temps de travail initial - Débat sur la Prestation Sociale Complémentaire - Convention d'accueil des bénévoles (collaborateurs occasionnels) - Convention de partenariat culturel avec le CD13 dispositif Provence en scène - Attribution du marché de travaux pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne police municipale

Retrouvez l'ensemble des délibérations des conseils municipaux en cliquant sur ce QR Code

Le sport pour tous, à tous les âges



Notre priorité est de permettre la réouverture du stade de Rampale aux écoles et aux activités périscolaires. Les services techniques municipaux réalisent les premiers travaux nécessaires à sa remise en état. Plusieurs interventions restent à mener avant de solliciter le passage de la commission de sécurité. Nous espérons pouvoir rendre le stade accessible courant 2027, sous réserve de l'achèvement des travaux et d'un avis favorable de cette commission.

Ce stade a vocation à redevenir un véritable lieu de vie sportive. Il pourra accueillir les enfants, mais aussi différentes pratiques comme le rugby et le football, des plus jeunes aux vétérans. D'autres améliorations pourront ensuite être envisagées pour élargir son utilisation.

Depuis notre élection, nous allons à la rencontre des associations sportives, des écoles et des habitants pour mieux comprendre leurs besoins. Avec l'ensemble des élus concernés, nous travaillons sur plusieurs pistes pour le mandat : l'amélioration des équipements existants, le passage progressif à l'éclairage LED pour réduire notre consommation d'énergie, la création d'un pumptrack, l'aménagement d'un parcours sportif intergénérationnel et la réflexion autour d'un espace omnisports permettant d'accueillir de nouvelles disciplines. Ces projets seront précisés au fur et à mesure des études et des possibilités de financement.

Notre ambition est simple : permettre à chacun, des plus jeunes aux aînés, de pratiquer une activité, de rester en forme, de créer des liens et de participer pleinement à la vie de Barbentane.

Le sport doit être accessible à tous et faire battre encore plus fort le cœur de notre village.

SOLIDARITÉ

Marché de Noël et Téléthon les 5 et 6 décembre

Le compte à rebours est lancé !

Le traditionnel Marché de Noël et le téléthon s'installent dans notre commune les samedi 5 et dimanche 6 décembre de 10h à 19h. Venez vivre un moment chaleureux et féerique en famille ou entre amis.

Cette année, ce sont plusieurs dizaines d'exposants qui vous attendent sous les stands décorés pour l'occasion avec des idées cadeaux et gourmandises : chocolats, biscuits de Noël, miels et produits du terroir pour vos tables de fêtes.

■ Samedi matin, Mobilisation pour le Téléthon : Dès l'ouverture du marché le samedi matin, la solidarité sera à l'honneur. Venez participer aux animations spéciales au profit du Téléthon pour allier esprit de Noël et générosité. Durant tout le week-end de nombreuses animations gratuites pour les plus jeunes avec des jeux et des rires, des structures gonflables et un manège. Une belle découverte aussi pour les plus petits, une mini-ferme s'installe sur le marché pour le plaisir des petits le dimanche. Créativité et gourmandise : participez au grand concours de dessin et au très attendu concours de maisons en pain d'épices le dimanche après-midi en envoyant un mail à communication@barbentane.fr pour vous inscrire.

■ À partir de 17h30 : Ne manquez pas le moment magique du week-end ! Une parade de Noël jusqu'au grand sapin s'élancera dans les rues du village. Animé par les associations locales et les clubs équestres, ce défilé se clôturera par la très attendue arrivée du Père Noël sur le cours. Pour sublimer ce week-end festif, ne manquez pas le grand rendez-vous musical du dimanche. La chorale des Chanteurs de la Montagnette donnera un concert le dimanche 6 décembre à 16h. Venez vibrer au son des plus beaux chants traditionnels dans une ambiance inoubliable. Sur place, pour réchauffer petits et grands, le traditionnel vin chaud, le chocolat chaud mais aussi des stands pour vous restaurer.

À l'honneur

Johanna Gonfond sur le podium français

Par un courrier du Président de la Fédération Française d'Equitation, Frédéric Bouix, nous avons été informés de la superbe performance de la cavalière barbentanaise Johanna Gonfond. Lors des derniers championnats de France, elle a obtenu la médaille de bronze dans la discipline « Equitation de travail », catégorie amateurs Elite. La mairie de Barbentane se joint à ces compliments et félicite chaleureusement Johanna.





Bastien Deurrieu et le meilleur étalon Camargue

Après Adrien, champion d'Europe d'équitation de travail, c'est au tour de Bastien Deurrieu de se distinguer en célébrant une grande famille barbentanaise de cheval ! Lys du Mas de l'Elevage Jalabert qu'il travaille et qu'il a présenté lors du concours, a remporté le Prix François André récompensant le meilleur étalon de la race ! Toutes nos félicitations au cavalier de l'Amicale Equestre de la Montagnette.

Barbentane à New-York


Paris-soir

Le paquebot «Paris» a brûlé cette nuit

LE REICH contre-attaque

IL A CHAVIRÉ CE MATIN DANS LE PORT DU HAVRE

Deux victimes : le chef de sécurité à bord et un pompier

Dans-vous que... MARIE-CLAIRE SAIT TOUT FAIRE

250 CONSEILS RECETTES MODÈLES

Le 3 mai 1936, la coalition du Front populaire remporte les élections législatives et, outre de nombreuses avancées sociales, il s'installe en même temps en France une nouvelle culture 'Populaire'. Le gouvernement souhaite alors sélectionner des objets qui seront montrés au public lors de la grande exposition universelle de New-York qui ouvrira ses portes le 30 avril 1939 et qui est prévue durer deux ans.

Déjà, ce n'est pas vraiment un hasard si Barbentane fut choisie en 1938 pour implanter un musée d'ethnologie régionale dédié à la farandole et aux danses provençales. Dans un contexte où la farandole est valorisée par le Félibrige comme une expression typique de la culture régionale, avec ses deux sociétés de farandoles réputées, les Barbentanais font figure de très bons élèves.

En septembre 1938, le conservateur du jeune musée des Arts et Traditions Populaires, Georges Henri Rivière, explique que le Conseil supérieur de la section française de la New-York World's Fair (nom donné à cette expo) a décidé qu'un musée français serait représenté. Or, si le thème de l'exposition est « Le monde de demain », Georges Henri Rivière entend bien ne pas oublier les biens transmis par la civilisation face aux progrès techniques qui risquent « d'écraser l'homme sous le poids même de son œuvre ». C'est pourquoi a été choisie « une des plus charmantes cités rurales de France, renommée pour ses légumes et ses farandoles, située aux confins du Languedoc, du Comtat et de la Provence ». Avec ses riches cultures maraîchères gagnées sur les marais, ses maisons en pierre rassemblées à l'ombre de la tour, ses vieux mas, son monastère de Frigolet « où vécut Frédéric Mistral », Barbentane fera idéalement écho au musée de Romenay (Saône-et-Loire) qui avait eu tant de succès à l'exposition de Paris de 1937. Seront aussi représentés à cette expo des intérieurs arlésien, alsacien, breton et savoyard. Dithyrambique, il conclut : « Honneur à Barbentane-en-Provence et à tous ses farandoleurs ! ».

Ainsi, la Provence rhodanienne rurale et traditionnelle se trouve projetée au centre de l'exposition moderniste de New-York. Pour cela, des personnalités de l'époque vont venir à Barbentane en novembre 1938 faire une mission photographique et ethnographique, dont il nous reste encore aujourd'hui une très belle collection de notes et de photos. Les Barbentanais vont donner pour cette expo : les bannières des deux farandoles (La Provençale et l'Hirondelle), un trident, une fourche en bois, une pioche à garance, une pelle à grain en bois, des cocardes de taureau, une jupe de femme en soie mauve, un marteau, des clous, une serpette de vigneron, un mortier à aïoli et un pilon en bois. Pour les tenues d'arlésiennes : une guimpe et un devant en mousseline brodée, un corsage en satin noir, une jupe en soie brochée noire, un fichu en soie noire, un fichu en tulle de coton blanc, un ruban en velours pour coiffure, des dentelles, un peigne pour chignon et d'autres fichus. Le tout pour une valeur de 2 590 frs (de 1939). Tout le matériel est emballé dans des caisses et embarqué sur le paquebot le Paris alors stationné au Havre. Il avait même été envisagé que nos farandoleurs aillent sur place montrer tout leur talent, mais cela avait été refusé par manque de moyens. Mais le mercredi 19 avril 1939, "Le Paris" brûle puis chavire le lendemain dans le port du Havre, ce qui ruine l'aventure.

Une expo photo des farandoleurs barbentanais sera quand même montrée lors de cette expo qui a quand même attiré près de 45 millions de visiteurs jusqu'à sa fermeture le 31 octobre 1940.

Le vendredi 1er septembre 1939 au matin, dans un de ses carnets de notes, le représentant du Syndicat d'Initiative de Barbentane, Jean-Marie Auzépy alors en réunion pour le musée de la Farandole, écrit : le tocsin sonne, c'est la guerre !

Pour le musée de la Farandole, comme pour "Le Paris", c'est alors un naufrage. Mais malgré l'incendie du paquebot, quelques pièces seront sauvées. Contactée pour les récupérer en 2011, la ville de Barbentane va finalement les laisser à la disposition du MUCEM à Marseille.



Pour la petite équipe patrimoine et histoire,
Guy Fluchère

Sources : Laurent Sébastien Fournier, 2005, « « Construire le monde de demain » : l'ethnographie provençale à l'Exposition universelle de New York (1939) », in Le Monde Alpin et Rhodanien (Grenoble), 1-4, pp. 177-190.

Le plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine



Barbentane est classé en site patrimonial remarquable (SPR) par arrêté ministériel du 3 mai 2022.

Le plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) est l'outil de gestion des sites patrimoniaux remarquables. Ce document est en cours de rédaction et il doit être établi dans les conditions prévues à l'article L. 631-4 du code du patrimoine. A cette occasion, la commission locale du Site patrimonial remarquable de Barbentane sera consultée.

Au-delà du SPR et de son futur PVAP, Barbentane était déjà concernée par des protections importantes.

Le village possède déjà 4 Monuments Historiques :

- Le Château et son parc : classement par arrêté du 9 septembre 1949,
- L'Eglise Notre-Dame-de-Grâce (le porche et le clocher) : classement par arrêté du 8 août 1921,
- La Maison des Chevaliers en totalité et l'ancien Hôtel de ville (façades et toitures) : inscription par arrêté du 16 août 1999 ;
- Tour du Cardinal Grimaldi (Tour Anglica) : classement par arrêté du 3 août 1925.

Le périmètre d'un monument historique s'applique par défaut dans un rayon de 500 mètres, en cas de covisibilité, ou via un périmètre délimité des abords (PDA) sur mesure. Tout projet de modification extérieure dans cette zone nécessite l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Préserver les terres agricoles autour de la gare

Dans sa fonction de vice-président à l'économie de Terre de Provence agglomération, le maire de Barbentane Michel Blanc s'est exprimé, lors du conseil communautaire de septembre, sur la zone de l'éco-pôle de la gare. Selon sa position, actée avec ses collègues de l'agglomération, il ne souhaite pas que le développement économique de Barbentane se traduise par l'artificialisation des terres agricoles situées à l'ouest de la voie ferrée.

TERRE DE PROVENCE



Ces terres sont aujourd'hui cultivées et je souhaite, a-t-il dit « qu'elles soient préservées », en poursuivant : « Je veux être encore plus précis : ce choix ne signifie évidemment pas que nous renonçons au développement économique de notre commune.

Au contraire, nous souhaitons travailler avec les services de Terre de Provence afin d'étudier les possibilités qui existent pour développer du foncier économique sur notre commune dans le respect de notre agriculture et des objectifs de sobriété foncière.

C'est donc une position à la fois de préservation de notre patrimoine agricole et une volonté de poursuivre, avec l'Agglomération, la recherche de solutions permettant le développement économique de Terre de Provence et notamment à Barbentane ».

André Bourges nommé adjoint au maire honoraire



Ayant exercé le mandat de conseiller municipal du 19 mars 1989 au 21 mars 2026 et la fonction d'adjoint au maire de Barbentane du 23 juin 1995 au 17 mars 2001 puis du 16 mars 2008 au 21 mars 2026, André Bourges a été nommé adjoint au maire honoraire par arrêté préfectoral.

Première fois élu à l'ancien scrutin de mars 1990 à mars 1996 comme conseiller Municipal du maire Yves Montlahuc avant de participer à l'ensemble des mandats suivants, il a été au centre de nombreux projets structurants pour le village depuis plus de 30 ans et notamment la restauration complète de la porte du Séquier, la construction de la halle place du marché ou la restauration de la place de l'église. Toutes nos félicitations

Travail en cours sur l'adressage

Un groupe de travail s'est constitué depuis plusieurs semaines. Son objectif ?

Réaliser un inventaire des voies à nommer alors que certaines autres voies pourraient faire l'objet de modification si les services de secours faisaient remonter des difficultés d'identification de certaines adresses.

Liste « Une nouvelle dynamique pour Barbentane »

Un été festif, une rentrée au travail !

Cet été, Barbentane a vécu au rythme de ses rendez-vous festifs et culturels. Des moments de partage qui font vivre notre village, rassemblent les générations et contribuent à cette convivialité qui nous est chère. Nous remercions les associations, les bénévoles, les agents municipaux, les commerçants et tous ceux qui ont contribué à leur réussite.

Après cet été placé sous le signe de la fête et du rassemblement, la rentrée marque le retour au travail et aux dossiers de fond. Depuis notre installation, nous avons fait le choix de prendre pleinement nos responsabilités et de nous mettre au travail sur l'ensemble des dossiers qui nous ont été transmis. Cela signifie aussi assumer l'héritage de la précédente municipalité, regarder avec sérieux les engagements pris, les situations existantes, les projets engagés et les contraintes qui en découlent.

Certains dossiers nécessitent du temps, de la rigueur et parfois des arbitrages. Notre responsabilité est de les traiter avec méthode, dans l'intérêt de la commune et des Barbentanais, sans chercher les excuses ni les effets d'annonce.

Notre objectif est désormais de poursuivre l'action et de faire avancer concrètement les projets qui permettront de préparer l'avenir de Barbentane. Cela passe par une gestion attentive des finances communales, la recherche de financements, le dialogue avec nos partenaires et un suivi rigoureux des opérations engagées.

Nous savons que tout ne peut pas être réalisé immédiatement. Mais chaque dossier doit avancer, chaque décision doit être prise avec sérieux et chaque euro public doit être utilisé avec responsabilité.

Cette rentrée sera donc celle du travail, mais aussi des évolutions que nous avons annoncées et que nous entendons mettre en œuvre. Cette exigence de sérieux n'empêche ni l'ambition ni l'écoute. Elle nous conduit au contraire à travailler dans la durée, à hiérarchiser les priorités et à construire des réponses réalistes. C'est ainsi que nous entendons tenir le cap fixé et donner à Barbentane les moyens de progresser durablement.

Groupe majoritaire

Liste « Une nouvelle dynamique pour Barbentane »

Liste « Mon Parti, c'est Barbentane »

En juillet 2026, sur sa page Facebook qui prend des allures de culte de la personnalité, M. le Maire indiquait : « Le litige de l'OGEC représente une charge de plus de 380 000 euros pour six années de forfait scolaire que nous réglerons cette année ». Un mensonge et une manipulation de plus à l'égard des Barbentanais. Nous vous invitons d'ailleurs à lire le compte rendu du dernier conseil municipal, seul endroit où M. le Maire trouve encore la contradiction. Tout d'abord, nous avions provisionné une somme de 388 378 euros. Le versement de 380 000 euros évoqué par M. le Maire est donc indolore pour le budget communal 2026.

Ensuite, le rapport de l'expert livre des conclusions qui vont dans le sens de la commune et il estime en moyenne à 68 800 euros la somme que la commune devrait verser à l'OGEC pour les années 2019 à 2022 soit un montant de 275 200 euros.

Comme la commune avait déjà versé 245 684.57 euros au titre de ces 4 années, la somme que devait la commune à l'OGEC s'élève donc à …29 548.65 euros. Or, que nous dit le protocole transactionnel que la majorité municipale a voté ?

« Application de la clé de répartition basée sur la jurisprudence administrative et proposée par l'UDOGEC dans le cadre de l'expertise judiciaire ».

Ceci n'est ni plus ni moins le renoncement de la commune à faire valoir ses droits ! Et comme par hasard, les montants que la majorité prévoit pour les années 2022 à 2026 s'élèvent à 361 498 euros soit une moyenne annuelle de 90 000 euros contre les 68 800 euros évoqués plus haut, une différence de 22 000 euros annuels soit 132 000 euros sur la totalité du mandat. Les contribuables barbentanais apprécieront.

Cerise sur le gâteau : Les frais d'expertise s'élèvent à 22 487.22 euros. Dans sa grande mansuétude, M. le maire a décidé de partager les frais avec l'OGEC.

Moralité. Alors que l'expert va dans le sens de l'ancienne municipalité, non seulement la nouvelle municipalité va à l'encontre de ses conclusions et se plie aux demandes de l'OGEC mais en plus ce dernier ne paie que la moitié des frais d'expertise.

Elle n'est pas belle la vie ?

Groupe d'opposition

Liste « Mon parti, c'est Barbentane »

Près de 900 personnes pour Cheval en Fête



C'est sous un temps radieux que s'est déroulée la 15ème édition de "Cheval en Fête" qui a rencontré un beau succès début septembre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir les représentants de nos villages jumelés de Saillon dans le Valais par le Président Charles-Henri Thurre, son adjoint Möise Trumeau et Pizzone dans le Parc National des Abruzzes par son 1er Adjoint Antonio Di Silvio et Theodore Lacovetti venus partager cette belle journée.

La matinée a été marquée par un grand défilé dans le village réunissant plus de 75 cavaliers et cavalières, accompagnés du Moulin de Bretoule et de la Pena Del Fuego Bagnolaise. Une démonstration de maréchalerie a également ravi le nombreux public, avec des promenades à poneys, le tout se terminant par une roussataïo puis descente aux arènes ou des foodtrucks attendaient les spectateurs pour se restaurer. A 14h30 un magnifique spectacle équestre a rassemblé plus de 900 personnes. Un grand bravo à toutes nos écuries, centres et associations équestres tous bénévoles et présents depuis la 1ère édition pour leur grand talent, leur passion, leur fidélité, et l'amour de leur village.

Tous nos remerciements aux services techniques et de communication qui ont contribué à cette réussite. Merci à Monsieur Le Maire Michel Blanc et à son Conseil Municipal.

Merci enfin à vous Barbentanaises et Barbentanais et au public qui êtes venus soutenir nos cavaliers émérites.

Des cours d'italien par le jumelage avec Pizzone



Depuis quelques générations, une immigration venue d'Italie s'est implantée en Provence, particulièrement dans notre village de Barbentane. Arrivant du Centre Sud, d'un village nommé Pizzone, toute une communauté y a posé ses valises, s'appliquant à réussir une intégration professionnelle, discrète et sociale, en adoptant les modes de vie locaux. Des représentants de cette communauté soucieux de perdurer ce lien historique et amical entre les deux villages ont créé en 2024, le comité de jumelage Barbentane-Pizzone. Le défi essentiel du comité a été de faire découvrir aux Barbentanais, les richesses historiques, culturelles et culinaires de l'Italie. Une forte mobilisation et sensibilisation sociale fut créée par l'organisation de manifestations, rencontres et surtout échanges. Pour permettre ces échanges il nous fallait favoriser le lien essentiel entre les populations : le langage. Pour ce faire depuis 2024, le comité de jumelage organise des cours d'italien tous les mercredis soir à la salle Annie Goubert, de 18h à 20h30, afin de permettre aux Barbentanais de découvrir ou de perfectionner leurs connaissances linguistiques. Fort du succès de sa première année, une session supplémentaire a été créée en 2025 pour les débutants, en parallèle des cours pour personnes plus confirmées. Toujours soucieux de conserver une dynamique sociale active au sein du village de Barbentane, le comité de jumelage sera présent dans toutes les manifestations du village, tout au long de l'année telles que : Marché de Noel, journée des associations, représentations à toutes manifestations, animation food truck le mardi soir, voyages et soirées Italiennes Venez voyager avec nous en Italie !

Fête de la Saint-Jean : une tradition qui rassemble



L'association Les Amis de Saint-Jean tient à remercier chaleureusement toutes les Barbentanaises et tous les Barbentanais pour leur participation à la fête de la Saint-Jean, ainsi que pour leur enthousiasme, leur ferveur et leur fidélité, année après année. Nous adressons également nos sincères remerciements à la municipalité pour leur collaboration et la famille De Barbentane pour son accueil dans le magnifique parc du Château, qui a offert un cadre privilégié à cette belle célébration. Un grand merci également à toutes les confréries des villages voisins, propriétaires de chevaux, calèches, toutes les personnes costumées, pour leur présence, leur solidarité et leur précieuse collaboration à nos côtés. Cette fête, profondément ancrée dans notre patrimoine et nos traditions, connaît un engouement qui ne cesse de grandir. C'est grâce à l'implication, à la générosité et à l'enthousiasme de toutes et tous que la Saint-Jean continue de vivre et de rassembler les générations. Merci à toutes et à tous, et rendez-vous l'année prochaine pour faire vivre ensemble cette belle tradition barbentanaise !

A bèn lèu

L'appel du Don du Sang

Notre objectif est de susciter le don volontaire et bénévole du sang et être le lien entre l'établissement français du sang et tout individu voulant offrir volontairement son sang dans le seul but de venir en aide aux malades de toutes sortes et aux accidentés. Notre éthique : volontariat, anonymat, bénévolat et non profit.

En 2026, 4 collectes ont été programmées à intervalles réguliers et annoncées sur panneaux et affichettes quelques jours avant et aussi sur les réseaux sociaux. Barbentane comptait en 2025, 2676 personnes âgées de 18 à 70 ans en âge de donner, mais seulement 4% ont fait le premier pas. Et vous, qu'attendez-vous ? En 2025, sur 3 collectes, 109 personnes se sont présentées, 88 poches récoltées. Je ne vous apprendrai pas que le sang ne se fabrique pas et donc ne peut s'acheter.

Nous vous attendons nombreux à notre prochaine collecte à la salle des fêtes.

Le Bureau

L'APEL Notre-Dame: une année pleine de projets !

Une nouvelle année scolaire commence sous le signe de la convivialité et du partage ! L'APEL, composée de parents bénévoles, œuvre tout au long de l'année pour faire vivre l'école et contribuer au financement de projets et d'activités pour les enfants. Pour cette rentrée, nous avons eu le plaisir de partager le traditionnel café de rentrée, offert par l'APEL et l'Amicale des anciens élèves. Un moment chaleureux pour accueillir les familles et retrouver petits et grands. Merci aux enseignants, parents, enfants, anciens élèves, à l'OGEC et à la mairie pour leur présence et leur soutien ! Notre premier rendez-vous a été la bourse aux jouets et vide-grenier, qui a été un beau succès.

Tout au long de l'année, d'autres rendez-vous rythmeront la vie de l'association : animations de Noël, projets pour les enfants et bien sûr notre traditionnel Grand LOTO, qui se déroulera le samedi 23 janvier 2027. Chaque manifestation repose sur l'implication de bénévoles. Chaque participation et chaque coup de main nous permettent de financer davantage de projets pour les enfants.

Parents, grands-parents, anciens élèves et Barbentanais : nous vous attendons nombreux !

L'équipe de l'APEL Notre-Dame

Deuxième année de formation pour les JSP





Après une première année consacrée aux bases du secours à personne et à la découverte du matériel, les 15 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de la Montagnette reprennent le chemin du centre de secours pour leur deuxième année de formation (JSP 2). Un cap décisif pour cette promotion soudée.

Au programme de cette nouvelle session :

- Lutte contre les incendies : maniement perfectionné des lances, techniques de déroulement de tuyaux et compréhension de la dynamique des feux.
- Opérations diverses : interventions sur les fuites d'eau, protections contre les intempéries et balisage de sécurité.
- Condition physique : entraînements réguliers pour développer l'endurance et l'esprit de cohésion nécessaires au terrain.

Encadrés par 10 sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de la Montagnette, ces adolescents consolident chaque samedi matin des valeurs essentielles : rigueur, civisme et solidarité. Une aventure humaine exigeante qui prépare concrètement les secours de demain sur notre territoire. Je souhaite remercier l'encadrement qui accompagne chaque samedi ces jeunes pour les faire grandir dans cette belle aventure. Bonne rentrée et belle année de formation à nos 15 JSP 2 !

Romain MOURET

Déjà deux opérations pour les «Gardiens de la Montagnette»

L'association « Les Gardiens de la Montagnette », lancée par M. François, nouvel habitant de Barbentane, agit contre les déchets abandonnés dans le massif et ses abords. Son objectif est d'organiser chaque mois une opération de ramassage de 3 à 4 heures afin de préserver ce patrimoine naturel exceptionnel, déjà fragilisé par les incendies de 2022. Deux opérations ont déjà eu lieu et ont confirmé la nécessité de poursuivre cette action. Pour la pérenniser, l'association a besoin de nouveaux volontaires. Toute aide, ponctuelle ou régulière, est précieuse : plus nous serons nombreux, plus nous pourrons protéger la Montagnette et limiter les dépôts sauvages.

Les sorties, encadrées par Steven François, sont fixées collectivement et organisées par petits groupes. Chaque équipe agit sur un secteur précis, avec un chef d'équipe, un plan, des consignes de sécurité, des moyens de communication et le matériel adapté. Les déchets sont ramassés, triés puis déposés dans les bacs appropriés.



Toute personne souhaitant s'impliquer peut rejoindre le groupe. Pour toute information ou inscription, contactez Steven François au 06 59 95 98 31 ou via Facebook. Merci par avance pour votre soutien.

Le Moulin de Bretoule : une tradition qui se partage et se transmet



Depuis 1978, le Moulin de Bretoule fait vivre les traditions provençales à Barbentane et bien au-delà. À travers les danses, les costumes et les spectacles, notre groupe rassemble enfants et adultes autour d'une même passion : faire découvrir et transmettre la richesse de notre patrimoine.

Cet été encore, les danseurs du Moulin de Bretoule ont eu le plaisir de participer à de nombreux rendez-vous. À Barbentane, la traditionnelle Saint-Jean 2026 a été l'occasion de partager un moment festif autour de nos danses et de nos costumes. Le 5 juillet, nous avons ensuite pris part à la Pegoulado et à la Fête du Costume à Arles, avant de participer, le 21 juillet, au défilé d'ouverture des Fêtes de la Madeleine à Beaucaire.

Mais faire vivre une tradition, c'est aussi aller à la rencontre des autres et partager notre culture. La rentrée de septembre a été riche en évènements avec la journée des associations, la Fête du Cheval le 13 septembre, la Fête du Patrimoine exceptionnelle au château de Barbentane le 19 septembre, puis notre séjour de trois jours dans le Cantal début octobre. Ce week-end a été l'occasion d'échanger, de faire découvrir notre folklore et de promouvoir notre culture provençale au-delà de notre territoire.

Danser, transmettre, partager : au Moulin de Bretoule, la tradition est plus que jamais vivante !

La pastorale avec le groupe artistique





Nouvé, Nouvé, celebren Nouvé ! (Noël, Noël célébrons Noël !). Le Groupe Artistique de Barbentane serait-il un peu trop en avance sur le calendrier ? Tout juste à l'heure plutôt !

Depuis septembre, nous avons commencé nos répétitions. Si quelques rencontres « printanières » ont permis de redécouvrir le texte et si les vacances d'été ont permis à chacun d'apprendre son rôle (hum, hum…) il est temps de se retrouver tous les mardis et jeudis afin de pouvoir vous présenter les 26 et 27 décembre notre traditionnelle pastorale. Pour cette saison 2026-2027 il s'agira de la pastorale « Frifri » écrite en 1902 par Hippolyte Vatton.

Quoi ? Vous ne savez pas ce qu'est une pastorale ? C'est une pièce de théâtre entièrement en langue provençale qui a pour thème la naissance de Jésus. Un mélange de textes et de chants où se retrouvent des santons de la traditionnelle crèche provençale. Des bergers aux bucherons, marins, des personnages quelque fois méchants et malhonnêtes, d'autres plus sympathiques et parfois naïfs, tous se retrouvent ensemble à l'étable pour faire leur adoration après toute une série de péripéties.

Certains d'entre vous nous répondront qu'ils ne maitrisent pas la langue provençale. Pas de souci ! Le spectacle est entièrement traduit simultanément en français au-dessus de la scène. De plus, l'entrée est gratuite même si vous serez gentiment sollicités pour participer à une tombola. Vous pourrez même vous déshydrater à l'entracte.

Le président Michel Bertaud

06 85 45 68 15 - bertaud.michel@wanadoo.fr

C'est reparti au Tennis-Club pour la nouvelle saison





Les jeunes, pour certains, ont retrouvé avec plaisir leur professeur, bien décidés à progresser encore et à participer aux compétitions proposées tout au long de l'année.

Les autres, petits nouveaux, découvrent sous la houlette de Jean-François, pédagogue bienveillant, les techniques d'un sport exigeant mais combien agréable.

Cette nouvelle saison sera ponctuée d'animations, à l'image de l'année dernière qui s'est clôturée par deux matinées dynamiques malgré le soleil de plomb : la rencontre amicale avec le club d'Aramon à l'issue de laquelle nos jeunes barbentanais ont remporté « la coupe du Rhône » et l'animation de fin de saison où les jeux proposés ont été variés et les récompenses appréciées.

Les adultes, quant à eux, ont retrouvé le plaisir de fouler les courts, certains décidés à perfectionner leur jeu ont intégré un cours d'entraînement le soir avec Jean-François et bon nombre d'entre eux, dames et messieurs, ont commencé à disputer les championnats d'équipes avec les clubs environnants.

L'ambiance n'a rien perdu de sa convivialité. Alors, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas et venez nous rejoindre !

Les Arts Énergétiques Chinois : l'éveil au Qi Gong

Grande rentrée Bien-être avec de nouveaux cours.



« J'ai découvert le Qi Gong lors de ma formation en Tuina en Médecine Traditionnelle Chinoise, en 2024. Quelle révélation, pour la 1ère fois cette notion de Qi, de souffle, d'énergie, je la ressentais dans mon corps et au-delà. Cette révélation m'a propulsée vers une formation de Qi Gong le cœur grand ouvert. Une fois les diplôme obtenus (Université de Shanghai, FQGAE et Sport pour Tous en France), L'association AEC a vu le jour, et j'ai pu commencer mes cours à barbantane en 2008. Depuis, c'est l'aventure une grande aventure humaine de pratique de rencontres et de liens tissés avec les élèves et les maîtres de Qi Gong rencontrés en Chine et en France. Cette année, j'ai la joie d'accueillir Virginie et Olivier pour de nouveaux cours.

Un cours de relaxation posturale : nourri par le Pilate et la Sophrologie et un cours de Taiji Chuan : Véritable Méditation en mouvement. La sagesse de la répétition encore et « en corps » avec l'esprit du débutant nous guide vers l'instant présent sans cesse renouvelé. Tout est enseignement.

Pour cette rentrée : nouveaux cours et nouveaux projets avec un voyage à Taiwan prévu pour Avril 2027 : Qi Gong avec li Tsuei puis découverte du thé dans les montagnes Taiwanaises.

« Pour l'instant je vous invite à venir expérimenter le Qi Gong, le Taiji chuan et la relaxation posturale lors d'une séance d'essai gratuite ».

Informations, inscription au 0642056774.

Corinne Gaffet

Avec un matin sans nuage, des cours de yoga à Barbentane

Les cours de yoga ont repris au Mas de la Gramillère !

Depuis 15 ans, Frédéric Maigne propose à Barbentane un yoga accessible à tous, débutants comme pratiquants confirmés, associant pratique corporelle, respiration, méditation et philosophie du yoga.

Deux rendez-vous hebdomadaires, qui peuvent être complémentaires : le mardi à 18h30, un Viniyoga doux et adapté aux besoins de chacun ; le jeudi à 19h, un Vinyasa plus dynamique et toujours fluide.

Une pratique dans un lieu privilégié, propice au ressourcement et au retour à soi.

Cours d'essai offert.

Cartes de 10 ou 20 cours, ou inscription à l'année.

Informations : Frédéric Maigne

06 83 04 91 30

Olympique Barbentanais : une saison pour construire l'avenir



La saison a repris pour toutes les générations de l'Olympique Barbentanais, avec Gérald à la coordination sportive. Des pré-débutants, accueillis dès 3 ans, aux débutants jusqu'à 8 ans, puis au football à 8 de 10 à 12 ans, notre école de football reste au cœur du club. Elle permet aux enfants d'apprendre, de progresser et de prendre plaisir à jouer ensemble.

Chez les plus grands, Charly accompagne les U15 et Isaac encadre les U18, engagés au niveau Ligue. Pour ces derniers, la saison s'annonce exigeante : plusieurs joueurs sont partis et ce niveau demande du temps ainsi que des déplacements. Nous continuons à les accompagner avec l'espoir de les voir rejoindre, demain, nos équipes seniors.

Notre équipe féminine senior de football à 8 mérite également d'être mise à l'honneur après sa première place la saison dernière. Les joueuses restent très motivées. Depuis le départ de leur entraîneur en juillet pour raisons de santé, elles continuent de s'entraîner ensemble, en attendant l'arrivée d'un nouvel éducateur ou d'une nouvelle éducatrice. Nous remercions Rodolphe pour son accompagnement.

Notre équipe réserve, descendue en D4 la saison dernière, a démarré par une belle victoire. C'est un premier pas encourageant pour retrouver de la confiance, recréer un groupe sain et bâtir la suite dans la durée.

L'équipe première évolue en R3, avec Damien et Saphir comme éducateurs, accompagnés de deux dirigeants. Elle a montré de belles choses depuis la reprise, notamment en battant des équipes de R2 en coupe et en ne s'inclinant que 1-0 face à une R1 en Coupe de France. La défaite de ce week-end nous rappelle toutefois qu'il faut aborder chaque rencontre avec détermination : nous n'avons pas pris ce match par le bon bout. Le groupe saura s'appuyer sur cette expérience pour avancer.

La saison s'ouvre aussi avec des changements au sein du bureau. Nous travaillons ensemble pour retrouver de la stabilité et faire grandir un véritable projet barbentanais, autour des joueurs, des éducateurs, des dirigeants et des bénévoles. Beaucoup de personnes souhaitent nous accompagner et nous aider à construire la suite.

Allez l'OB !

Capital Forme : 20 ans de sport à Barbentane



Depuis 20 ans, Capital Forme fait bouger Barbentane ! En 2025, l'association a fêté ses 20 ans. Au fil des années, elle n'a cessé de se développer et accueille aujourd'hui toujours plus d'adhérents. du lundi au vendredi, matin et soir, différents cours sont proposés : cardio, renforcement musculaire, Pilates, stretching et gymnastique douce. Les séances ont lieu à la salle des Barons de Chabert, à côté de la mairie. Le matériel nécessaire est mis à disposition par l'association. Capital Forme s'inscrit également dans une démarche de sport-santé. Notre coach, Laure Akenan, professionnelle et dynamique, adapte les exercices aux capacités et aux besoins de chacun. Les éventuelles douleurs, fragilités ou pathologies sont prises en compte afin de permettre à tous de pratiquer une activité physique à son rythme, dans de bonnes conditions et avec plaisir. Son énergie et son enthousiasme contribuent à créer une belle dynamique de groupe et une ambiance conviviale, où chacun trouve sa place. Femmes, hommes et adolescents sont les bienvenus, quel que soit leur niveau ou leur condition physique. Capital Forme, c'est avant tout une équipe, du sport, de la bonne humeur et le plaisir de se retrouver. Pour découvrir nos activités et consulter le planning, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook et Instagram : Capital Forme Barbentane.

Le Judo-Club, une institution dans le village



Créé en 1952, le Judo Sportif Barbentanais est une véritable institution de la vie sportive barbentanaise. Depuis plus de 70 ans, le club a formé des générations de judokas et continue d'accueillir petits et grands autour de la pratique des arts martiaux.

Au fil des années, le club a élargi son offre et propose, aux côtés du judo, la pratique de l'aïkido et du taïso. Trois disciplines, mais un même esprit : celui du sport, du partage et de la convivialité. Ouvert à tous dès 3 ans, le club accueille aussi bien les débutants souhaitant découvrir une discipline que les pratiquants confirmés désireux de se perfectionner ou de s'engager dans la compétition. Chacun évolue à son rythme, selon ses envies et ses objectifs. Des stages sont également proposés aux adhérents pendant les vacances scolaires, pour pratiquer davantage, progresser et partager de bons moments.

La force du club réside dans ses valeurs et son esprit chaleureux et familial. Sur les tatamis comme en dehors, respect, entraide et partage sont au cœur de la vie du club. Envie de découvrir une nouvelle discipline ou de retrouver le chemin des tatamis ? Venez à notre rencontre et rejoignez-nous !

Contact : Hugo Colpin – 06 86 26 70 89

Dojo : au-dessus de la salle des fêtes de Barbentane

Horaires : voir page Facebook du club

Les paniers solidaires, un coup de pouce contre les aléas de la vie



Si je vous dis Salamandre, mercredi matin, paniers et solidarité ? Vous me répondez… l'antenne barbentanaise de l'association des paniers solidaires Nord Alpilles. En effet, place de la Salamandre, dans un local mis à disposition par la mairie, chaque mercredi matin, notre association permet, aux personnes éligibles selon leur reste à vivre, d'acquérir des denrées alimentaires et d'hygiène à prix réduits. Mais pour mener à bien nos missions, l'équipe des paniers solidaires Nord Alpilles, antenne de Barbentane, recherche des bénévoles.

Les missions sont diverses et ponctuelles : soit collecter les denrées le mardi soir chez nos commerçants bienfaiteurs (merci à Emilie des Paysans Bio, à Antony d'Utile et à la boulangerie Morin de Rognonas pour leur soutien indéfectible) ou tenir la permanence du mercredi matin de 8h à 11h30. Entre pause-café et échanges avec les bénéficiaires, la distribution devient un moment de convivialité où aider à la collecte alimentaire dans un magasin partenaire lors des journées nationales.

L'élaboration d'un planning permet souplesse et adaptabilité à votre emploi du temps.

Pour les personnes intéressées nous contacter par mail (lespanierssolidaires3@orange.fr) ou se présenter directement le mercredi matin à la salle de la salamandre. Nous avons hâte de vous rencontrer.

L'équipe des bénévoles

L'action des « Chats Libres » de Barbentane



Depuis novembre 2023, l'association œuvre au bien-être et à la protection des chats errants de notre commune. Portée par des bénévoles, elle agit avec patience et conviction pour améliorer leurs conditions de vie. Notre action commence par le trappage, puis la stérilisation et l'identification des chats, avant leur retour sur leur lieu de vie. La stérilisation est essentielle pour limiter leur prolifération et éviter la naissance de chatons sans foyer. Des points de nourrissage sont mis en place et suivis quotidiennement, afin de garantir une alimentation régulière et un meilleur suivi sanitaire. Les chatons et les chats sociables sont soignés puis proposés à l'adoption pour leur offrir une seconde chance.

Pour soutenir nos actions, des tirelires sont installées dans plusieurs commerces de Barbentane. Ces petits gestes, nous permettent de financer les soins, les stérilisations, l'identification et l'alimentation des chats. Nous sommes également attachés à la solidarité entre les associations : l'entraide, le partage d'expériences et la collaboration sont essentiels pour avancer ensemble. Nous remercions chaleureusement nos bénévoles, les commerçants partenaires, la commune de Barbentane et toutes les personnes qui nous soutiennent.

Ensemble, continuons à agir pour des chats mieux protégés.

Pour nous contacter : 07.50.53.01.72 ou sur nos réseaux sociaux : les chats libres de Barbentane

Les jeunes de la MFR engagés auprès des aînés

À l'occasion de la Semaine Bleue 2026, les apprenants de la MFR de Barbentane se sont mobilisés auprès des personnes âgées sur le territoire local. Un travail de collaboration et de confiance avec les partenaires locaux (le CCAS et le pôle séniors de Barbentane, le CCAS de Saint-Rémy, l'association A3 et le service de l'action culturelle) a défini les actions réalisées par les jeunes : promenade et activités ludiques auprès des résidents de l'Ehpad et de la Résidence Autonomie de Barbentane pour les 1ère SAPAT, la participation à la Marche des aidants, organisée à Saint-Rémy, un quiz musical entre les résidents de l'Ehpad Marie Gasquet et les jeunes de CAPa SAPVER et la participation à la séance ciné-débat pour les élèves de Terminales Agora-Logistique.

Opérationnels et volontaires, les jeunes ont su s'adapter aux demandes et aux petits imprévus. Ils ont bien identifié les apports de cette expérience : la découverte du public âgé pour les plus novices, l'écoute et la bienveillance. Les plus aguerris ont, eux, mis en pratique les acquis de leurs stages ou de leur apprentissage. Tous se réjouissent déjà de partager, avec les apprenants des autres formations de la MFR-CFA, de nouvelles actions solidaires et citoyennes : la Marche rose du 23 octobre 2026, dans le cadre d'Octobre Rose et une collecte pour « les boîtes solidaires » organisée en décembre.

Et cela n'est qu'un début 2027 leur réserve bien d'autres engagements !



La compagnie Les Imposteurs fait son festival



La compagnie les Imposteurs de Barbentane propose des comédies depuis plus de 20 ans. Nous sommes des passionnés et notre objectif est de démocratiser l'accès au théâtre, tout en partageant des émotions et en offrant de l'évasion à notre public, qui repart toujours avec le sourire !

Notre comédie policière « Variations pour 6 » a remporté un joli succès. La dernière représentation en date s'est déroulée le 4 juillet au Jardin Baron de Chabert devant un public nombreux et enthousiaste.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la 7ème édition de notre festival de théâtre amateur « Planches d'Automne » qui aura lieu, à la salle des fêtes de Barbentane, sur 3 jours en novembre pour satisfaire tous les publics.

Voici notre programmation :

- Vendredi 13 novembre à 20h : "Camille Claudel, Nos enfants de marbre", un spectacle seul en scène par la compagnie KA-THEATRE, dès 9 ans,

- Samedi 14 novembre à 20h : "Silence, on tourne !" une comédie par la compagnie l'Amuse-muse, dès 7 ans,

- Dimanche 15 novembre à 15h "Crocdur le pirate", spectacle pour enfants par la compagnie les Minotiers d'étoiles, avec goûter inclus.

Infos et réservations en ligne sur notre site internet (www.compagnielesimposteurs.fr) et sur Facebook et billetterie sur place.

Lire à Barbentane : une année sous le signe de l'aventure

L'année 2026 aura été particulièrement riche pour Lire à Barbentane. Après plusieurs mois de préparation, la Fête du Livre Jeunesse, placée sous le signe de « Partons à l'aventure ! », a réuni du 7 au 11 octobre enfants, familles, auteurs, illustrateurs, enseignants et bénévoles autour de la littérature jeunesse. De Barbentane, du pays d'Arles, d'Avignon et d'ailleurs, le public a répondu présent : rencontres, dédicaces, ateliers, expositions, concours, lectures et spectacles ont investi Barbentane !

Cette édition s'est inscrite dans la continuité des actions d'Éducation aux Médias et à l'Information menées par l'association. Après Le Petit Barbentanais Illustré en 2025, les élèves de CM1 et CM2 des écoles Les Moulins et Notre-Dame ont poursuivi leur travail de journalistes en herbe avec Les Petits Reporters – Les Carnets d'aventure, réalisé avec l'association marseillaise Et Baam !

L'année se poursuit avec la résidence d'illustration de Clémentine Sourdais, menée avec les écoles, les structures « petite enfance » et la médiathèque. Après deux mois de rencontres et de création, la sortie de résidence aura lieu le 17 décembre à la Médiathèque de Barbentane.

Une année riche en réalisations pour Lire à Barbentane, avec une même ambition : faire vivre la littérature jeunesse et donner aux enfants le goût de lire, de créer et d'imaginer.



La 5ème saison du cinéma a débuté

Le mercredi 7 Octobre a vu débuter la 5 ème saison du Cinéma à Barbentane. Tous les 1ers mercredis de chaque mois, le cinéma itinérant débarque à Barbentane pour 2 séances à 17h00 et 20h pour les adultes. Nous proposons toujours des films récents et de genres différents. Très vite des spectatrices et spectateurs sont venus aux rendez-vous mensuels et beaucoup adhèrent à l'association (pour 15€/an) ce qui donne droit à un tarif de la place plus avantageux : 4€ Plein tarif : 5.50.

Les 1ers mercredis sont rapidement devenus un endroit où l'on a plaisir à se rencontrer, un lieu d'échange culturel, un lieu de convivialité. Nous comptons en moyenne 66 entrées par Mercredi.

Nous avons reçu Serge Valletti, co-scénariste du film de Robert Guédiguian « Et la fête continue ». Nous avons projeté un documentaire sur la région « Il était une fois les Alpilles » suivi d'un débat avec les membres de l'association « Histoires autrement » qui nous ont présenté Othello Badan, homme pittoresque, qui a découvert dans les Alpilles des trésors cachés. Nous continuerons ces invitations dans la mesure des opportunités qui s'offriront à nous.

Nous nous associons avec des associations du village qui voudraient projeter un film comme l'APEL, le centre de loisirs et « Lire à Barbentane », dont nous avons proposé un film animé dans le cadre de sa fête lors de notre séance de reprise.

Nous avons hâte de vous retrouver toujours plus nombreux.

NUMÉROS UTILES

ACCUEIL MAIRIE -04.90.90.85.85
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - le mercredi de 17h à 18h30 sur rendez-vous.
(scolaire - urbanisme - état-civil)
NUMERO D'ASTREINTE MAIRIE
06.72.09.04.84 (uniquement appel)

PERMANENCE DU MAIRE
lundi de 9h à 12h
Rendez-vous à prendre au 04 90 90 85 72

SERVICE URBANISME
Lundi matin et mardi après-midi – Et sur rdv chaque mercredi, 04.90.90.85.87

MÉDIATHÈQUE
04.32.60.16.21
Horaires : lundi : 13:30–16:30
mardi : 09:00–12:00
mercredi : 09:00–12:00, 14:00–18:00
jeudi : Fermé
vendredi : 09:00–12:00, 14:00–18:00
samedi : 10:00–13:00
mediatheque@barbentane.fr

NUMÉROS DEDIES A LA SECURITE
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MONTAGNETTE
04.90.99.59.89

GENDARMERIE BRIGADE DE GRAVESON
04.32.61.96.40 / 17

POLICE MUNICIPALE
policemunicipale@barbentane.fr
04.90.90.85.82
06.76.72.99.74 - 06.76.19.29.02

TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION 04.32.61.96.30

LA POSTE
(Bureau de BARBENTANE)
Du lundi au vendredi de 9h45 à 11h45
04.90.95.68.26

POMPES FUNEBRES L.G Père & Fils
(P. Le GRUYER)
04.65.87.55.52 / 06.16.76.65.22

POMPES FUNEBRES TERRE DE PROVENCE
La Colline des Adieux -04.65.66.70.48

ECOLE DES MOULINS
Maternelle - 04.90.90.07.08
Primaire - 04.90.90.07.09.

ECOLE PRIVÉE CATHOLIQUE NOTRE DAME - 04.90.95.50.50

M.F.R - 04.90.95.50.04

CRÈCHE MUNICIPALE «Les Péquelets» 04.90.95.59.82

MAM GRIBOUILLE
04.90.95.35.68

NOTAIRE : Etude LEXIMIUM
209 Rue Pont de Guyot - 04.90.95.52.14

CORRESPONDANTE DU JOURNAL LA PROVENCE
Louna SEGUI LUNAIN
06 30 21 33 45
lounasegui@gmail.com

COLLECTE DES DÉCHETS
DÉCHETTERIE - Quartier de La Ramière
L'accès à la déchetterie de Barbentane/Rognonas est uniquement réservé aux particuliers, sur rendez-vous.
Prise de RDV : https://rdv-decheterie.fr/connexion.action
sans rendez-vous le mardi après-midi et jeudi toute la journée

TAXI BARBENTANE
06 21 58 11 03

SERVICE CLIENT ZOU RÉGION SUD
04 13 94 30 50

URGENCES RESEAUX

REGIE DES EAUX TERRE DE PROVENCE 04.90.95.04.36
numéro d'astreinte tous les jours de 17h30 à 8h00 et le week-end
06.07.40.87.10

ELECTRICITE - SAV/DEPANNAGE
ENEDIS 0811 01 02 12
GAZ 0800 47 33 33

SANTÉ

MEDECINS GENERALISTES
Dr Jean-Yves EMPHOUX - 04.90.95.52.46
Dr Gérard PIANETTI - 04.90.95.52.72

DENTISTE
Dr DALMASSO - 04.90.95.55.90

KINESITHERAPEUTES
BLANCHER Brigitte / BARTOLI Candice-ROQUE Laura. - 04.90.95.54.21

BORDAS Romain / LECLERCQ Bertrand / SCHOENAERS François / SOUSSIGNE Caroline 04.90.24.87.11
BRIATTE Loris 07 83 70 77 71

OSTHEOPATHE
MOUCADEAU Benjamin - 07.86.10.51.21.
NAVILIAT Maréva - 06.12.65.59.95
LECLERCQ Bertrand - 06 98 22 22 04

PEDICURE – PODOLOGUE
Anne PERET 04.90.21.12.59

INFIRMIERS (es) :
CONSTANT Vanessa - SIMON Sandrine 04.90.15.06.87
NICOLAS Emmanuel - CHALVIDAL Manon 06.40.54.01.89
JERRISE Frédérique et LOMBARD jacqueline 04.90.15.41.26
MOURRIN Virginie et BRES Fanny 07.85.37.05.74

PSYCHOLOGUE
LENZI Amandine 06 88 86 77 36

PHARMACIE JULIEN - 04.90.95.50.25
numéro audiotel pour connaître la pharmacie de garde 3237

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON
04.32.75.33.33

VETERINAIRE
Dr Patrick CHETCUTI 04.90.94.99.62

VETERINAIRE RURAL
Dr Julien AVON, vetik provence
06 89 47 41 78, 04 90 25 11 83

OSTEOPATHE ANIMALIER
Sonora SCHULE-DOMINICI - 06 21 43 47 97

SOCIAL

CCAS - 04.90.90.85.84
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Rendez-vous avec l'assistante sociale du conseil départemental 1er mardi et 3ème mardi de chaque mois de 8h30 à 12h00 - 04 13 31 95 91
Permanences ATOL (RSA) : 2ème et 4ème mardi matin de chaque mois et le 3ème jeudi matin sur rdv- 04.90.90.08.88
Permanences DAIE (RSA) - 1er et 3ème vendredi matin de chaque mois sur rdv – 06 68 44 17 68
Permanence SOLIHA le 1er jeudi de chaque mois de 9h à 12h
04 91 11 63 10
Permanence FRANCE TRAVAIL le 4ème jeudi matin et le 2ème vendredi matin de chaque mois uniquement sur RDV - 04 90 90 18 57
Permanence MISSION LOCALE DU DELTA de 14H à 17H sur rdv
04 32 62 09 56
Permanence Relais d'Assistants Maternels 3ème vendredi après-midi, sur rdv 04.90.24.33.55.
alpilles@relaispetiteenfance.com
Permanences Conseiller numérique Terre de Provence - tous les mardis et jeudis après-midi sur rdv de 13h30 à 17h - 06 46 51 09 34

LA PAROISSE - 04.90.95.52.29

LES PANIERS SOLIDAIRES -
04 90 39 70 31
Salle de la Salamandre les mercredis matin de 08h30 à 11h30

RÉSIDENCE AUTONOMIE LA MONTAGNETTE - 04.90.95.51.19.

E.H.P.A.D « LA RAPHAÈLE »
04.90.95.60.39